

FEUX DE FORÊT

L'échéance d'indemnisation des victimes fixée à la fin août

P2



Le président Tebboune met fin aux fonctions du wali de Constantine

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, et a nommé Kamel Eddine Kerbouche, jusque-là wali de Béjaïa, pour lui succéder.

Dans un décret présidentiel signé ce jour, le chef de l'État a décidé de mettre fin aux fonctions d'Abdelkhalek Sayouda à la tête de la

wilaya de Constantine et de désigner Kamel Eddine Kerbouche comme nouveau wali. Selon un communiqué de la présidence de la République, Abdelmadjid Tebboune a également chargé le secrétaire général de la wilaya de Béjaïa, Saïd Yahiaoui, d'assurer la gestion des affaires courantes de cette wilaya par intérim, en attendant la nomination d'un nouveau wali.

ARRÊTÉ EN ESPAGNE

**Vers l'extradition de l'homme
d'affaire Ayoub Aissiou vers l'Algérie**

P3

FOOT/ CAN FÉMININE 2026

**La sélection algérienne
hausse le rythme**

P9

TRANSFORMATION
NUMÉRIQUEDes recommandations
pour booster le
partenariat algéro-
omanais adoptées

Une visite de travail effectuée, au cours de cette semaine, par une délégation omanaise de haut niveau en Algérie s'est achevée par l'adoption de recommandations stratégiques destinées à renforcer le partenariat bilatéral dans le domaine de la transformation numérique, a indiqué ce mercredi un communiqué du Haut-Commissariat à la Numérisation. Lors d'une réunion de clôture tenue entre la ministre, Haut-Commissaire à la Numérisation, Meriem Benmouloud, et la délégation omanaise conduite par le sous-secrétaire du ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'Information du Sultanat d'Oman, Ali Ben Amer Al-Shidhani, les deux parties ont évalué les résultats du programme de cette visite, qui s'est étalée sur quatre jours, tout en examinant les perspectives de coopération future.

Les deux parties sont convenues d'un ensemble de recommandations visant à « concrétiser des projets communs, renforcer la coordination, échanger les expertises et établir des partenariats stratégiques dans plusieurs domaines de la transformation numérique ». Dans ce contexte, elles ont souligné que cette visite constitue « une étape qualitative vers la consolidation de la coopération algéro-omanaise » et « traduit la volonté commune de bâtir un partenariat stratégique fondé sur l'innovation, le partage des expertises et la complémentarité des capacités, contribuant ainsi au soutien des efforts de transformation numérique et à la réalisation du développement durable dans les deux pays frères », selon le communiqué.

ENTREPRISE PORTUAIRE DE SKIKDA

Vers une productivité
d'environ 30
conteneurs par heure

L'entreprise portuaire de Skikda a récemment adopté une méthode exceptionnelle permettant le chargement simultané de trois conteneurs vides de 40 pieds, a indiqué, hier, le directeur commercial de l'entreprise, Elias Manaa. Dans une déclaration à l'APS, il a expliqué que cette méthode de chargement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que des recommandations du Groupe des services portuaires. Elle vise à améliorer le rendement des opérations de chargement, à réduire le temps d'escale des navires à quai et à accélérer le rythme des opérations.

Selon le même responsable, cette opération permet d'atteindre une productivité d'environ 30 conteneurs par heure, contribuant ainsi à réduire les coûts d'exploitation et à améliorer la qualité des services fournis aux opérateurs. Il a précisé que cette opération est réalisée conformément au plan de chargement approuvé et présenté par le navire concerné, chaque fois que les conditions techniques et opérationnelles le permettent, dans le respect des normes de sécurité requises.

Il a ajouté que cette méthode témoigne de la capacité des équipes de l'Entreprise portuaire de Skikda à adopter des solutions opérationnelles innovantes et efficaces, renforçant ainsi les performances du port et sa compétitivité aux niveaux national et régional.

R.N

FEUX DE FORÊT

L'échéance d'indemnisation
des victimes fixée à la fin août

Le ministre de l'Intérieur et des Transports a insisté sur la nécessité du parachèvement de l'opération de l'indemnisation des sinistrés dans les délais fixés, exigeant qu'elle soit menée dans un esprit de "transparence, de probité, de pragmatisme et d'équité".

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion avec les walis de la République, consacrée au suivi de l'opération d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt, dont le délai est fixé, au plus tard, à la fin d'août prochain, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination, tenue par visioconférence, a regroupé les walis des wilayas de Jijel, Skikda, Constantine, Annaba, El-Taref, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Bejaia, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Souk Ahras, Mascara, Saïda, Mila et Guelma, accompagnés des directeurs exécutifs concernés, en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, ainsi que de cadres du ministère, a précisé le communiqué.

M. Sayoud a, à cette occasion, présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes, saluant les efforts considérables consentis par les différents corps et organismes dans la lutte contre les incendies. Il a également transmis les "remerciements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux walis, à l'ensemble des autorités locales et aux différents intervenants, en reconnaissance de leur mobilisation, de leur discipline et de leur sens de responsabilité face à cette situation", a ajouté le communiqué.

TECHNOLOGIES AGRICOLES

CIAT-Bioversity Alliance en quête d'opportunités de coopération

Une délégation d'experts de l'Alliance du Centre international pour la biodiversité (CIAT-Bioversity Alliance) a effectué, au cours de cette semaine, une visite en Algérie afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'innovation et des technologies agricoles, a indiqué un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, publié hier. Dans le cadre de cette visite, le ministère a reçu, lundi dernier, la délégation de l'Alliance, dont le siège est établi à Rome (Italie), en présence de cadres du ministère de



l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette rencontre s'inscrit dans les préparatifs de l'atelier de concertation « AgriTech for Algeria », destiné aux start-up et aux incubateurs spécialisés dans les technologies agricoles en Algérie. Cet événement est prévu au mois d'octobre prochain à Alger, en coopération avec le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

La délégation s'est également rendue à l'École nationale supérieure d'Agronomie, où elle a tenu des rencontres avec les responsables de l'incubateur de l'établissement, ainsi qu'avec plusieurs start-up et porteurs de projets innovants. Dans le cadre de la même visite, les experts se sont rendus au siège de l'accélérateur public Algeria Venture, où ils ont pris connaissance des principales missions de cette structure ainsi que de ses programmes d'accélération spécialisés. Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération et de partenariat futures dans ce domaine stratégique, a ajouté le communiqué.

Synthèse : A.C

R.N

SALON "PRODUIT DE MON PAYS"

Le made in Algeria" séduit les Oranais

Le Salon "Produit de mon pays", ouvert depuis mardi au Palais des expositions de M'dina Jidda (Oran), enregistre une forte affluence de visiteurs et de professionnels, a-t-on constaté. Le nombre de visiteurs de cette foire, qui met en valeur une large gamme de produits algériens reflétant la richesse et la diversité des productions industrielles, agricoles et artisanales nationales, a dépassé les 10.000, a indiqué le commissaire du Salon, Mahmoud Elhani. Organisée dans le but de promouvoir le produit national et de renforcer la culture de la consommation des produits fabriqués localement, le Salon réunit plus de 100 entreprises économiques spécialisées notamment dans les industries agroalimentaire et textile, ainsi que des producteurs représentant plusieurs wilayas du pays, proposant une large gamme de produits, notamment des denrées alimentaires, des vêtements, des produits cosmétiques et du mobilier. De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) prennent égale-

ment part à cet événement, aux côtés de plusieurs start-up, pour présenter des services liés au commerce, à la publicité et à d'autres activités. Dans des déclarations à l'APS, plusieurs exposants ont souligné que le Salon "Produit de mon pays" constitue une opportunité de promouvoir les produits nationaux et d'élargir leur clientèle. Ils ont estimé que le développement de l'industrie nationale est une responsabilité partagée par l'ensemble des producteurs, en particulier les artisans,

relevant que ce type de rencontres contribue à mieux faire connaître les produits fabriqués localement et à encourager leur consommation. De leur côté, plusieurs visiteurs, venus découvrir les produits exposés, ont exprimé leur intérêt pour les produits nationaux, affirmant leur volonté de les privilégier dans leur consommation quotidienne afin de contribuer au soutien de l'économie nationale. Le Salon se poursuivra jusqu'au 1er août prochain.

R.N

NOUVELLE LÉGISLATURE

L'APN finalise la mise en place de ses organes de fonctionnement

L'Assemblée populaire nationale (APN) clôturera, aujourd'hui, les travaux de la session d'ouverture de la dixième législature avec une séance plénière consacrée à l'installation de ses organes de fonctionnement. Les députés sont appelés à approuver la composition du bureau de l'Assemblée et à procéder à l'installation des douze commissions permanentes, deux jours après l'élection de Khalida Boufdes à la présidence de l'institution.

Cette dernière séance intervient au terme d'une série de consultations entre les groupes parlementaires pour répartir les responsabilités au sein des différentes structures de l'Assemblée. Elle marque également la fin d'une séquence parlementaire particulière, le Conseil de la nation ayant déjà achevé sa propre session il y a près de trois semaines. Élu mardi avec une large majorité de 302 voix sur 407 suffrages exprimés, Khalida Boufdes est devenue la première femme à accéder à la présidence de la chambre basse du Parlement depuis l'indépendance. Son principal concurrent, Amine Allouche, candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a obtenu 57 voix, tandis que Rachid Hassani, représentant du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), n'a recueilli que sept suffrages.

Au lendemain de son élection, la nouvelle présidente de l'APN a été reçue par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de leur premier entretien officiel. À l'issue de cette rencontre, Khalida Boufdes a indiqué que le chef de l'État l'avait félicitée et lui avait adressé des orientations pour la nouvelle législature, appelant à renforcer la coordination entre les institutions de l'État au service des intérêts du pays. Elle a également réaffirmé l'engagement de l'Assemblée à exercer ses missions « dans un esprit de responsabilité et de consensus », en accompagnant les réformes inscrites dans le projet de « l'Algérie nouvelle ». L'élection de Khalida Boufdes a suscité de nombreuses réactions sur la scène politique. Plusieurs observateurs y voient une avancée symbolique pour la représentation des femmes dans les plus hautes fonctions de l'État. D'autres estiment toutefois que cette désignation doit

ANP

2 terroristes abattus à Chlef et 6 éléments de soutien arrêtés

Deux terroristes ont été abattus à Chlef par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération menée en coordination avec les services de sécurité, selon le bilan opérationnel hebdomadaire publié mercredi par le ministère de la Défense nationale. L'intervention a permis la récupération de deux fusils d'assaut de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions et de divers équipements. Au cours de la période allant du 22 au 28 juillet, six personnes soupçonnées de soutenir des



être évaluée à l'aune de son action à la tête de l'institution plutôt qu'à travers sa seule portée symbolique.

En parallèle, les présidents des groupes parlementaires ont finalisé la répartition des postes de responsabilité au sein de l'Assemblée. Selon les accords conclus, le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND) présideront chacun trois commissions permanentes, tandis que le Front

El Moustakbal en dirigera deux. Le MSP, le Mouvement El Bina, les députés indépendants et le parti Sawt Echaab se verront chacun attribuer la présidence d'une commission. Les députés devraient également entériner la composition du bureau de l'APN, qui reflète les équilibres politiques issus des dernières élections législatives et ouvre officiellement les travaux de la dixième législature.

Seddik.Y

R.N

ORAN

Démantèlement d'un réseau international de migration clandestine

Les services de la première brigade de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel à dimension internationale spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 48 personnes, dont trois présumés organisateurs.

Selon les services de sécurité, les investigations menées par les enquêteurs, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier les responsables du réseau ainsi que leur mode opératoire, notamment les méthodes de regroupement et de transport des candidats à l'émigration clandestine.

Les policiers ont procédé à l'interpellation de 48 candidats à la traversée et à la perquisition d'une habitation utilisée pour leur hébergement avant leur départ.

L'opération a également permis la saisie de plus de 2 000 euros en devises, de 3,3 millions de dinars algériens (330 millions de centimes) en monnaie nationale, ainsi que d'un véhicule utilisé pour faciliter les déplacements des membres du réseau.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, qui les poursuivra pour les faits qui leur sont reprochés.

Cette affaire intervient dans un contexte de recrudescence des tentatives de migration clandestine vers les côtes européennes.

Les données publiées ces dernières semaines par les services de sécurité témoignent d'une nette hausse du phénomène. Selon le bilan hebdomadaire rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale, les garde-côtes ont déjoué, entre le 22 et le 28 juillet, plusieurs tentatives de traversée clandestine au large des côtes algériennes et secouru 153 migrants qui se trouvaient à bord d'embarcations de fortune.

La semaine précédente, les garde-côtes avaient intercepté et secouru 618 personnes, après en avoir sauvé 341 la semaine d'avant. Une semaine plus tôt encore, 208 candidats à l'émigration clandestine avaient été interceptés.

Au total, plus de 1 300 personnes ont été empêchées de quitter clandestinement le territoire algérien par voie maritime au cours du seul mois de juillet, selon les statistiques des autorités.

HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE

Tebboune met fin aux fonctions de Salima Mesrati

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions de Salima Mesrati à la tête de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, tout en la chargeant d'une autre fonction dont la nature n'a pas été précisée. Selon un décret présidentiel signé par le chef de l'État, Salima Mesrati est relevée de ses fonctions de présidente de cette instance, conformément aux dispositions de la Constitution et des textes réglementaires en vigueur. Le décret, daté du 21 juillet 2026, ne fournit aucune indication sur les nouvelles responsabilités qui lui seront confiées.

Salima Mesrati dirigeait la Haute autorité depuis près de quatre ans. Elle avait été nommée à ce poste par décret présidentiel en date du 17 juillet 2022.

Dans un second décret présidentiel, signé le même jour, Abdelmadjid Tebboune a désigné Mohamed Djellaoui président par intérim de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dans l'attente de la nomination d'un nouveau président.

Membre du Conseil de la Haute Autorité avant cette désignation, Mohamed Djellaoui est chargé d'assurer la gestion de l'institution à titre provisoire jusqu'à la nomination d'un titulaire.

R.N

ARRÊTÉ EN ESPAGNE

Vers l'extradition de l'homme d'affaire Ayoub Aissiou vers l'Algérie

L'homme d'affaires algérien Ayoub Aissiou, considéré comme l'une des figures du monde des affaires proches de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, a été arrêté en Espagne. Placé en détention provisoire, il fait désormais l'objet d'une procédure d'extradition engagée à la demande des autorités algériennes, qui le recherchent pour exécuter plusieurs condamnations prononcées par contumace. Selon le quotidien espagnol El Imparcial, Ayoub Aissiou a été interpellé le 25 juillet à l'aéroport El Prat de Barcelone. Les autorités espagnoles n'ont pas précisé le pays en provenance duquel il est arrivé. Présenté deux jours plus tard devant un juge d'instruction, il a été placé en détention dans l'attente de l'examen de la demande d'extradition formulée par Alger.

La justice espagnole dispose d'un délai maximal de quarante

jours pour se prononcer sur cette requête. L'Audience nationale de Madrid devra examiner les éléments transmis par les autorités algériennes, ainsi que les arguments de la défense, avant de décider si l'homme d'affaires peut être remis à son pays d'origine. Avant le mouvement du Hirak en 2019, Ayoub Aissiou figurait parmi les hommes d'affaires les plus influents d'Algérie. À la tête de plusieurs sociétés, il contrôlait également la chaîne de télévision privée Al Djazairia One. Comme plusieurs dirigeants d'entreprises proches de l'ancien pouvoir, il a été poursuivi dans le cadre des enquêtes judiciaires ouvertes après la chute du régime de Bouteflika.

Jugé en son absence, il a été condamné à plusieurs reprises, notamment à des peines pouvant atteindre vingt ans de prison. Les juridictions algériennes ont également émis plusieurs mandats

d'arrêt internationaux à son encontre.

Toujours selon El Imparcial, Ayoub Aissiou s'était installé en France après avoir quitté l'Algérie en 2019, où il aurait obtenu le statut de réfugié politique. Il se serait rendu en Espagne pour rendre visite à des membres de sa famille établis à Miami Platja, dans la province de Tarragone, où il a finalement été interpellé. Cette arrestation intervient dans un contexte de coopération judiciaire renforcée entre Alger et Madrid. Ces dernières années, l'Espagne a apporté son concours à l'Algérie dans plusieurs dossiers liés à la récupération des avoirs issus de la corruption. En 2023, les autorités espagnoles avaient notamment restitué trois hôtels de luxe appartenant à l'ancien homme d'affaires Ali Haddad, considérés par la justice algérienne comme des biens acquis avec des fonds dé-

tournés.

Le président Abdelmadjid Tebboune a, à plusieurs reprises, salué cette coopération. Lors de la visite officielle du chef du gouvernement espagnol Pedro Sánchez à Alger, le 20 juillet, il avait remercié Madrid pour son soutien dans la récupération des fonds détournés et des biens mal acquis.

Au-delà des dossiers financiers, la coopération judiciaire entre les deux pays s'est également traduite par l'extradition vers l'Algérie de deux anciens militaires recherchés par la justice, Mohamed Abdallah et Mohamed Benhalima. Dans ce contexte, le dossier Ayoub Aissiou constitue un nouveau test pour les relations judiciaires entre Alger et Madrid, la décision des juges espagnols étant susceptible d'avoir des répercussions tant sur le plan diplomatique que judiciaire.

R.N

BANQUES**Obligation de domicilier les opérations d'exportation dans un délai maximal de 48h**

La Banque d'Algérie a fixé à 48 heures le délai maximal de domiciliation des opérations d'exportation de biens et de services, à compter de la réception d'un dossier complet, en vertu d'une note adressée, mardi, aux banques, s'inscrivant dans le cadre des mesures prises pour la promotion et la facilitation des exportations.

Dans cette nouvelle note, la Banque d'Algérie précise que "les banques intermédiaires agréées doivent prioriser les dossiers d'exportation en simplifiant leurs circuits internes de traitement, tout en garantissant le respect strict de ce délai", soulignant que "tout retard non justifié exposera la banque aux mesures de contrôle strictes prévues par la réglementation en vigueur".

Parallèlement, la Banque d'Algérie insiste sur la nécessité d'une "vigilance renforcée" au niveau des banques en matière de commerce extérieur. A cet effet, celles-ci doivent "s'assurer de la régularité et de la cohérence des dossiers soumis, de veiller au respect strict des obligations de rapatriement des recettes d'exportation et de se conformer rigoureusement au dispositif légal relatif à la prévention du blanchiment d'argent et des infractions à la législation des changes".

R.E

EXTENSION DU PORT DE DJEN DJEN**Lancement d'un programme de formation sur le projet**

La première session du programme de formation sur le projet d'extension du port de Djen Djen (Jijel), encadrée par des experts italiens, a débuté mardi à Alger, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre des engagements contractuels du groupement italien Alitamar, qui chapeaute la réalisation de l'étude d'extension du port de Djen Djen, précise le communiqué.

La cérémonie de lancement de cette session s'est déroulée à l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP), sous la supervision du Directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), Amar Grine. Cette première session au profit des cadres du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'ANRIP et du Laboratoire d'études maritimes (LEM) sera encadrée par des experts du Bureau d'études italien Modimar, chef de file d'Alitamar, selon la même source.

A travers ce programme de formation, "l'ANRIP réaffirme son engagement à renforcer les compétences nationales et à ancrer le transfert d'expertises et de connaissances dans les domaines des études, de la planification et de la conception des grands projets portuaires", conclut le communiqué.

R.E

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER ET GESTION DES RESSOURCES EN EAU**Dessalement de l'eau de mer et gestion des ressources en eau**

Le ministre de l'Hydraulique a proposé l'élaboration d'une feuille de route commune et un projet de mémorandum d'entente et créer une commission mixte chargée de concrétiser des projets d'intérêt commun. Son homologue libyen a plaidé pour la création d'une commission technique mixte chargée de définir les priorités de coopération en matière de gestion des ressources en eau.



L'Algérie et la Libye ont réaffirmé, mardi à Alger, leur volonté commune de renforcer leur coopération dans le secteur de l'hydraulique et des ressources en eau, à travers l'élaboration d'une feuille de route conjointe et d'un projet de mémorandum d'entente visant à associer un partenariat concret et durable face aux défis de la sécurité hydrique.

Une séance de travail a été tenue entre le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, et son homologue libyen, M. Hosni Mohamed Oweidan, en présence de cadres des deux parties et de membres de la délégation libyenne qui effectue une visite de travail en Algérie. Les deux parties ont passé en revue les perspectives de coopération dans les domaines du dessalement de l'eau de mer, de la production d'eau potable, du traitement des eaux usées, de la protection contre les inondations, ainsi que de la formation et de

l'échange d'expertises.

M. Bouzegza a souligné que les relations fraternelles ainsi que les capacités humaines et techniques dont disposent les deux pays, leur permettent de bâtir un modèle de coopération réussi dans le domaine de l'hydraulique, au service du développement durable et des efforts communs pour relever les défis liés à la sécurité hydrique dans la région. L'Algérie est déterminée à consolider sa coopération avec la Libye à travers le partage d'expériences et d'expertises, a ajouté le ministre, précisant que cette visite constitue une opportunité pour élaborer une feuille de route commune et un projet de mémorandum d'entente et créer une commission mixte chargée de concrétiser des projets d'intérêt commun.

Concernant le mécanisme de concertation relatif au Système aquifère du Sahara septentrional (SASS), qui regroupe l'Algérie, la Libye et la Tunisie, le ministre

s'est dit convaincu que la prochaine réunion du Comité supérieur contribuera à renforcer la coopération scientifique et technique, ainsi que les programmes d'études hydrogéologiques, de recherche scientifique et de développement des compétences. Il a également passé en revue les principales réalisations de l'Algérie dans le secteur des ressources en eau, soulignant que le taux d'accès à l'eau potable a atteint 98 %, tandis que le taux de raccordement aux réseaux d'assainissement s'élève à 93 %, outre la réalisation de 31 stations de dessalement d'une capacité totale de 3,68 millions m³/jour. Il a également fait état de la mise en service de 37 stations de déminéralisation, d'une capacité avoisinant 317.000 m³/jour, de la construction de 82 barrages totalisant une capacité de stockage de 8,6 milliards m³, ainsi que de 507 retenues collinaires et petits barrages d'une capacité de 250 mil-

lions m³, en sus de l'irrigation de près de 1,6 million d'hectares et la réalisation de 234 stations d'épuration des eaux usées, capables de traiter plus de 1,1 milliard m³/an. De son côté, le ministre libyen a affirmé que son pays considère l'Algérie comme un partenaire stratégique au regard de son expertise, de ses compétences et de ses infrastructures développées dans le secteur de l'eau, notamment dans le domaine du dessalement de l'eau de mer. Il a proposé la création d'une commission technique mixte chargée de définir les priorités de coopération en matière de gestion des ressources en eau, de favoriser l'échange d'expertises dans la conception et l'exploitation des stations de dessalement, notamment celles fonctionnant aux énergies renouvelables, ainsi que de développer des projets communs dans les différents domaines du secteur.

R.E

TOURISME**240 assiettes foncières mise à disposition de l'AAP**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination au siège du ministère, consacrée à l'évaluation du foncier économique destiné à l'investissement touristique, indique, mardi, un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, tenue lundi, en présence de cadres de l'administration centrale et de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), le ministre a mis en exergue l'intérêt majeur accordé par les hautes autorités du pays à "l'accélération du rythme de mobilisation du foncier économique et sa mise à la disposition effective des porteurs de projets d'investissement". Elle a, dans ce sens, soutenu que "le développement du tourisme en Algérie, notamment le tourisme interne et le

tourisme saharien, repose essentiellement sur la disponibilité du foncier touristique et la facilitation de l'investissement dans ce domaine, tout en s'orientant vers la réalisation de projets touristiques contribuant à la création d'une compétitivité des prix et au renforcement de l'investissement à travers l'accompagnement de la numérisation".

A cette occasion, le ministre a rappelé les missions de l'ANFT, en tant qu'établissement public chargé de transformer les potentialités naturelles en projets concrets et réussis, et ce, à travers la mise à disposition du foncier touristique sur la plateforme numérique de l'investisseur, en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Au cours de cette réunion, un exposé a été pré-

senté concernant le foncier touristique, l'ANFT ayant identifié "240 assiettes foncières destinées à accueillir des projets d'investissement". Ces assiettes ont été mises à la disposition de l'AAPI, réparties à travers 30 zones et sites touristiques situés dans 19 wilayas, comprenant des terrains à vocation balnéaire, thermique, montagneuse, climatique et saharienne". Ensuite, Mme Meddahi a donné des instructions à l'effet d'"accélérer l'achèvement de l'inventaire et la mise à jour de la situation du foncier touristique, ainsi que la finalisation des travaux d'aménagement et de raccordement des zones d'expansion touristique aux différents réseaux nécessaires, outre l'élaboration de la carte nationale des projets d'investissement, tout en encourageant les formules

d'investissement ne nécessitant pas de grandes superficies ni d'aménagements complexes". Elle a insisté, en outre, sur la nécessité d'"examiner avec précision la situation juridique et technique des différentes assiettes foncières et d'établir une liste des projets prioritaires requérant un aménagement, en vue de leur inscription dans le cadre du projet de loi de finances pour l'année 2027". A l'issue de la réunion, le ministre a réitéré la nécessité d'"orienter ces assiettes foncières vers l'accueil de projets d'investissement créateurs de valeur ajoutée, contribuant à la diversification de l'économie locale et à la création d'emplois, tout en renforçant la compétitivité de la destination touristique algérienne", selon la même source.

R.E



ORAN

Clôture du camp d'été destiné aux enfants de la République sahraouie



Les activités du camp d'été organisé au profit des enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont pris fin lundi soir à Oran. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme national des colonies de vacances, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya, organisatrice de l'événement. La cérémonie de clôture s'est déroulée sur la place du 20-Août, dans la commune d'Aïn El-Turck, en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC), du chef du service des activités de jeunesse de la DJS, d'un représentant du consulat général de la RASD en Algérie ainsi que de responsables du secteur de la jeunesse. Les intervenants ont mis en avant l'importance

de ce type d'initiatives pour consolider les liens de fraternité et de solidarité entre les peuples algérien et sahraoui, tout en favorisant les échanges humains, la cohabitation et le dialogue culturel entre les enfants.

A cette occasion, les enfants de la délégation sahraouie ont présenté un programme artistique et culturel varié, mettant en valeur l'authenticité de l'identité sahraouie et la richesse de son patrimoine. Les prestations ont suscité un vif enthousiasme parmi le public, dans une ambiance marquée par la convivialité, la fraternité et la joie.

Les enfants ainsi que leurs encadreurs ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités algériennes et aux responsables locaux de la wilaya d'Oran pour l'accueil

chaleureux, l'hospitalité et les conditions de séjour qui leur ont été réservés tout au long de leur participation au camp d'été d'Aïn El-Turck. Ils ont souligné que cette initiative illustre la solidité des relations fraternelles et des liens de solidarité unissant les deux peuples.

L'organisation de ce camp s'inscrit dans le cadre du programme national des colonies de vacances, destiné à offrir aux enfants des espaces de loisirs, de formation et d'échanges culturels. Ce programme vise également à promouvoir les valeurs de solidarité, d'entraide et d'humanisme, conformément à l'engagement de l'Algérie en faveur des enfants, en particulier ceux de la République arabe sahraouie démocratique, et à renforcer les liens entre les jeunes générations, souligne-t-on.

BLIDA

Perturbation de l'AEP dans six communes

Six communes de la wilaya de Blida enregistrent, depuis mardi, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de l'arrêt de plusieurs équipements de production, indique un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La même source précise que cette perturbation concerne les communes de Bougara, Ouled Slama, Hammam Melouane, le pôle urbain "Sidi Serhane" (Bouinan) ainsi que Chebli, toutes situées dans la région-Est de la wilaya.

Cette situation est due à une coupure de courant ayant affecté les équipements de production de la station de pompage de Megtaa Larzeg (Hammam Melouane).

Les équipes techniques sont mobilisées sur le terrain afin de remédier au déficit enregistré dès le rétablissement de l'alimentation électrique et la reprise de la distribution, selon le programme habituel, a ajouté la même source.

Par ailleurs, la cité des 1.200 logements de la commune d'El Affroun (ouest) connaît également, à partir de mardi, une situation similaire en raison d'une panne sur une conduite de distribution d'un diamètre de 250 mm, selon la même source, qui a souligné que les équipes techniques sont intervenues pour réparer la panne.

SIDI BEL-ABBES

Une journée de sensibilisation consacrée à la rationalisation de la consommation d'énergie

Une journée de sensibilisation, accompagnée de portes ouvertes, consacrée à la rationalisation de la consommation d'énergie a été organisée mardi au Centre culturel islamique de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, à l'initiative de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz, en coordination avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya, Si Ettayeb Lahbib, en présence de cadres de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz ainsi que de plusieurs imams des différentes mosquées de la wilaya. Ces derniers ont été appelés à contribuer à la sensibilisation des citoyens à l'importance de la maîtrise de la consommation énergétique à travers les prêches et les cours religieux.

La chargée de communication auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz, Fouzia Saboundji, a souligné que cette initiative, inscrite dans le cadre de la campagne nationale de rationalisation de la consommation d'énergie, vise à promouvoir une culture de consommation responsable de l'électricité et du gaz et à renforcer la prise de conscience sur la nécessité de préserver les ressources énergétiques à travers l'adoption de comportements écoresponsables au quotidien.

Elle a également précisé que cette manifestation permettra de diffuser les messages de sensibilisation auprès d'un large public et de renforcer l'esprit citoyen en encourageant les pratiques favorisant la réduction du gaspillage énergétique. Cette rencontre a constitué un espace d'information, d'échange et de sensibilisation, avec la présentation de communications et d'exposés techniques et pédagogiques mettant en avant l'importance d'un usage rationnel de l'énergie, notamment durant les périodes de forte demande où la consommation électrique connaît des pics importants.

En marge de ces portes ouvertes, des dépliants et supports d'information ont été distribués aux visiteurs. Ces documents comportent une série de recommandations et de conseils pratiques visant à limiter le gaspillage d'énergie et à accompagner les citoyens vers une utilisation plus efficace des équipements électroménagers.

ILLIZI

Un plan préventif contre les feux de forêts et de récoltes

Un plan proactif de prévention et de lutte contre les incendies des forêts et des récoltes vient d'être mis au point par la conservation des forêts (CF) de la wilaya d'Illizi dans le but de renforcer la prédisposition d'intervention et de lutte contre les dangers encourus des incendies, a-t-on appris mardi de cet organisme. Initié en coordination avec les différents secteurs concernés, ce plan annuel prévoit une série de mesures organisationnelles et informatives, dont la mobilisation des moyens humains et logistiques, l'implication des organismes et instances de la CF, des services de la Gendarmerie nationale (GN), de la Protection civile (PC), des Ressources en eau

(DRE), des travaux publics (DTP), des services agricoles (DSA) et des communes, par souci d'assurer des interventions rapides et efficaces dans le cas échéant, a affirmé le chef du bureau de la protection de la richesse faunistique et floristique à la CF, Messaoud Demmouche. Devant s'étaler à fin novembre de l'année courante, cette feuille de route qui s'articule sur quatre principaux axes afférents aux volets juridique, opérationnel, préventif et d'évaluation et réhabilitation, comprend également l'intensification des patrouilles des gardes-forestiers à travers les zones forestières en vue d'observer tout indicateur susceptible de provoquer des incendies et la

conscientisation des citoyens sur les dangers encourus aux incendies. L'animation, en coordination avec les différents secteurs concernés, des caravanes de sensibilisation en direction de la population et des agriculteurs des différentes régions de la wilaya, figure au plan proactif de la CF.

A ces actions mesures préventives viennent se greffer la mise en place des équipes communes de la CF et de la PC pour accompagner les actions de moisson-battage au niveau des exploitations agricoles, en sus de la sensibilisation des agriculteurs sur l'importante assurance de leurs récoltes.

Naâma : Réception prévue de 12 nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée

Douze nouveaux établissements scolaires devront être réceptionnés dans la wilaya de Naâma en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, ont indiqué mardi les services de la wilaya. Selon la même source, ces infrastructures, dont les chantiers font l'objet de visites de terrain régulières des autorités locales afin d'assurer leur mise en service dans les délais, comprennent sept écoles primaires, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. Elles sont réparties à travers plusieurs quartiers et nouveaux pôles urbains de différentes communes de la wilaya. Ces nouvelles réalisations s'ajouteront à 16 salles de classe d'extension et à deux cantines scolaires. Le programme prévoit également l'achèvement des travaux de maintenance et de réhabilitation de plusieurs établissements, ainsi que la généralisation des cours revêtus de gazon synthétique et des terrains de sport afin de favoriser la pratique de l'éducation physique et sportive dans les trois cycles d'enseigne-

ment, précise la même source.

Dans ce cadre, le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Messaoud Boulaâras, a insisté, lors des réunions périodiques consacrées au suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, sur la nécessité d'achever "dans les plus brefs délais" l'ensemble des dispositions requises pour garantir une rentrée scolaire réussie dans toutes les communes de la wilaya. Il a notamment mis l'accent sur la généralisation des moyens de chauffage, le renforcement du parc de transport scolaire, le raccordement des établissements au réseau de fibre optique, ainsi que leur dotation en tableaux numériques et en manuels scolaires numériques.

La wilaya de Naâma devrait accueillir, au titre de l'année scolaire 2026-2027, près de 87.000 élèves répartis sur les trois cycles d'enseignement. Ils seront scolarisés dans 200 écoles primaires, 67 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 30 lycées, selon la même source.

COMMUNE D'AHMED RACHEDI (MILA)

Lancement de la réalisation d'un château d'eau de 2.000 m3

Les travaux de réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 2.000 m3 ont été lancés dans la commune d'Ahmed Rachedi (wilaya de Mila), pour renforcer l'alimentation en eau potable des habitants de cette collectivité locale, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'hydraulique.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Fateh Lakehal, a précisé que les travaux de réalisation de cet ouvrage ont été lancés à la mi-juin avec des délais contractuels de réalisation fixés à 14 mois pour l'entreprise de réalisation.

Une enveloppe financière de 70 millions DA a été allouée à la réalisation de ce château d'eau et son raccordement au système d'approvisionnement en eau potable depuis le barrage de Béni Haroun, situé dans la même wilaya, a-t-on précisé.

L'objectif de ce projet retenu pour le secteur hydraulique au titre de l'exercice 2026 est de renforcer l'alimentation en eau potable du centre de la commune d'Ahmed Rachedi et de certaines mechtas et agglomérations secondaires en dépendant, selon la même source.

Dès la mise en exploitation de cet ouvrage, les capacités de stockage augmenteront et le service public d'approvisionnement en eau s'améliorera dans cette commune, a-t-on indiqué.

PARTIE OUEST D'OUM EL BOUAGHI

Lancement prochain du projet de protection contre les inondations

Les travaux de réalisation du projet de protection de la partie Ouest de la ville d'Oum El Bouaghi contre les inondations seront lancés "au cours du mois d'août prochain", a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'hydraulique.

Le chef du service de mobilisation des ressources hydriques de cette direction, Hocine Zaabab, a précisé à l'APS que le projet porte sur la réalisation d'un collecteur d'évacuation des eaux pluviales et d'assainissement sur une distance de 3 km.

Ce projet auquel une enveloppe financière de 70 millions DA a été allouée est appelé à protéger la ville contre les inondations à travers le raccordement des collecteurs d'assainissement à la station d'épuration des eaux usées en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya.

M. Zaabab a ajouté que l'objectif de la réalisation de ce collecteur dans cette région est d'endiguer les maladies à transmission hydrique (MTH) et de protéger l'environnement et les terres agricoles contre la pollution.

Le chef du service de mobilisation des ressources hydriques a également fait état d'un projet en cours de réalisation sur Oued El Attik sur une distance de 3,4 km pour protéger la ville d'Oum El Bouaghi contre les inondations, soulignant que sa réception est attendue vers la fin de l'année en cours 2026.

TÉBESSA

Plus 500.000 quintaux de céréales collectés pour les entrepôts de la CCLS

Une quantité de plus 500.000 quintaux de céréales, a été collectée pour être stockée dans les entrepôts de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya de Tébessa au titre de l'actuelle campagne de moisson battage (2025-2026), a indiqué mardi le directeur de cette coopérative.

Dans une déclaration à l'APS, M. Djebbar Terigue a précisé que l'opération de collecte de blé et d'orge, lancée en avril passé, se déroule encore dans de bonnes conditions et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain, relevant la large adhésion des agriculteurs à l'opération.

Les services de la coopérative ont mobilisé tous les moyens matériels et humains et ont assuré toutes les facilités aux agriculteurs pour remettre leurs récoltes au niveau des 12 points réservés à cela à travers les communes pour une capacité globale de stockage de 1,027 millions de quintaux en plus des trois centres de proximité entrés en exploitation dernièrement avec une capacité de 150.000 quintaux, a ajouté le même responsable.

Le même responsable a invité les producteurs à se rapprocher des points de stockage de la coopérative pour remettre leurs récoltes et bénéficier des avantages offerts lors de la prochaine saison agricole.

Le directeur de la CCLS a souligné que les préparatifs de la prochaine campagne de labours semailles ont été lancés avec l'installation du guichet unique du crédit R'fig, au siège de la Coopérative au chef-lieu de wilaya en coordination avec les secteurs concernés, pour recevoir les dossiers des producteurs souhaitant obtenir des semences et des fertilisants.

UNIVERSITÉ IBN-KHALDOUN DE TIARET

Deux nouvelles infrastructures pédagogiques de 3 200 places mises en service



L'Université Ibn-Khaldoun de Tiaret sera renforcée, à l'occasion de la rentrée universitaire 2026-2027, par deux nouvelles infrastructures pédagogiques offrant une capacité globale de 3 200 places, a annoncé mardi le recteur de l'université, Berrazoug Beigoumene.

Le premier projet porte sur l'ancien bâtiment de l'Institut national d'agriculture, qui a bénéficié d'une réhabilitation complète après plusieurs années de fermeture. Cette infrastructure, d'une capacité de 1 600 places pédagogiques, sera affectée en annexe à la Faculté des sciences médicales, actuellement installée dans une partie des locaux de la Faculté des sciences vétérinaires au pôle universitaire de Kermane.

La seconde infrastructure, également d'une capacité de 1 600 places pédagogiques, a elle aussi fait l'objet d'une rénovation intégrale après être restée inutilisée pendant plusieurs années, à

la suite du transfert de l'institut qui l'occupait vers son nouveau siège au pôle universitaire de Kermane. L'affectation définitive de ce bâtiment à une faculté demeure en cours d'étude, a précisé la même source.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de trois autres projets universitaires enregistrent un taux d'avancement dépassant les 65 %. Ces projets concernent la construction d'une infrastructure pédagogique de 1 000 places ainsi que d'une résidence universitaire de 500 lits au niveau de l'annexe universitaire de Ksar-Chelala relevant de l'Université Ibn-Khaldoun.

Une clinique vétérinaire est également en cours de réalisation au pôle universitaire de Kermane. Cette structure comprendra notamment des salles de chirurgie, de consultation et d'hospitalisation, des espaces dédiés à la traite, à l'insémination artificielle, à l'isolement sanitaire et à la

nécropsie, ainsi qu'un laboratoire d'analyses vétérinaires, une piste de dressage de chevaux et d'autres équipements spécialisés.

Cette clinique permettra d'accueillir des animaux domestiques, notamment des ovins, des bovins et des chevaux, destinés à la formation pratique des étudiants et au développement de la recherche scientifique dans le domaine vétérinaire.

Dans le cadre du renforcement du réseau d'infrastructures universitaires, des études techniques ont également été lancées récemment pour la réalisation d'une Faculté des sciences médicales d'une capacité de 2 000 places pédagogiques, à proximité du pôle de santé du quartier Es-Sania, à la sortie sud du chef-lieu de wilaya.

Le recteur a, par ailleurs, indiqué qu'un projet de construction d'une Faculté de génie mécanique d'une capacité de 1 000 places pédagogiques est également prévu.

Batna : L'enseignement coranique attire près de 78.000 inscrits de tous les âges durant l'été

L'enseignement du saint Coran dans la wilaya de Batna a attiré depuis le début de l'été près de 78.000 inscrits de divers âges, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la direction des affaires religieuses et des wakfs. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de la culture islamique, de l'information et de la documentation de la même direction, Nadhir Saâda, a précisé que ces inscrits se répartissent sur 25 écoles coraniques pilotes, classes d'enseignement coranique et katatib ouverts dans les 667 mosquées de la wilaya.

Un grand engouement des enfants mais aussi des adultes a été constaté cette année pour l'école coranique d'été, selon la même source qui a souligné que les classes ouvertes à cet effet sont encadrées

par 1.500 enseignants dont des fonctionnaires du secteur et des bénévoles.

Selon M. Saâda, ces classes assurent l'enseignement et la mémorisation du Saint Coran ainsi que l'enseignement des règles de psalmodie (Tajwid) et des sciences de la charia à des adultes qui souhaitent s'y initier sous l'encadrement d'enseignants spécialisés compétents.

Selon la même source, l'encadrement des écoles coraniques est conditionné par l'obtention d'une autorisation accordée sur la base de conditions liées à la compétence scientifique, alors que les encadreurs des classes coraniques et katatib sont agréés par une commission d'habilitation au niveau de la direction des affaires religieuses et des wakfs qui vérifie la compétence du candidat.

APRÈS QUATORZE ANNÉES D'ATTENTE

Zinédine Zidane nommé sélectionneur l'équipe de France

Après quatorze années marquées par les succès de Didier Deschamps, Zinédine Zidane prend officiellement les commandes de l'équipe de France. Cette nomination, annoncée par le président de la Fédération française de football, Philippe Diallo, était attendue depuis longtemps tant l'ancien capitaine des Bleus apparaissait comme le successeur naturel. À 54 ans, Zidane réalise enfin son ambition de diriger la sélection nationale, après avoir refusé plusieurs propositions de clubs afin de privilégier cette opportunité. Son parcours exceptionnel renforce sa légitimité. Comme joueur, il a remporté la Coupe du monde 1998 et l'Euro 2000, devenant une figure incontournable du football français. En tant qu'entraîneur du Real Madrid, il a également marqué l'histoire avec trois Ligues des champions consécutives entre 2016 et 2018. Lors de sa présentation, il s'est montré ému et a rendu hommage aux personnes mobilisées contre les incendies en France avant d'évoquer son attachement aux Bleus. Zidane succède à Didier Deschamps, qui laisse une équipe performante malgré une demi-finale perdue face à l'Espagne lors de la dernière Coupe du monde. Sous la direction de Deschamps, la France a remporté le Mondial 2018, disputé la finale en 2022 et atteint le dernier carré en 2026. Le nouveau sélectionneur hérite ainsi d'un effectif talentueux, porté notamment par Kylian Mbappé, Ousmane Dembélé et Michaël Olise. Son contrat débute le 1er août pour une durée de quatre ans. Il devrait être accompagné d'un staff proche de celui qu'il dirigeait au Real Madrid, avec notamment David Bettoni, et possiblement d'anciens champions du monde 1998 comme Fabien Barthez et Bernard Diomède. Zinédine Zidane fera ses débuts officiels sur le banc des Bleus en Ligue des nations, avec un premier match prévu en Turquie le 25 septembre, ouvrant une nouvelle page de l'histoire du football français.

R.S

REAL MADRID (ESPAGNE)

Chiffre d'affaires record, malgré une saison blanche

Le Real Madrid a indiqué mardi avoir généré un chiffre d'affaires record de 1,221 milliard d'euros lors de la saison 2025/2026, malgré l'absence de trophée. "Les revenus d'exploitation, hors produits issus des transferts de joueurs, ont atteint 1,221 milliard d'euros, soit 3,1 % de plus que sur le précédent exercice", a déclaré le club espagnol dans un communiqué. "Le Real Madrid a ainsi dépassé pour la première fois la barre des 1,2 milliard d'euros, un chiffre qu'aucune autre organisation sportive au monde n'a atteint à ce jour, ce qui consolide la position du club en tant que leader en matière de revenus dans l'industrie du sport", a déclaré l'institution merengue. Le club madrilène a indiqué avoir réalisé un bénéfice net de 26 millions d'euros, en hausse de 8 % par rapport à celui de la saison 2024/25. La solide performance financière a été portée par de nouveaux contrats de sponsoring et par la hausse des revenus de son stade récemment rénové, le Santiago-Bernabéu, ceux-ci ayant augmenté de 11 % à 363 millions d'euros. Mais côté sportif, le Real Madrid sort d'une saison difficile qui l'a poussé à se montrer actif sur le marché des transferts, avec les arrivées du milieu portugais Bernardo Silva, du latéral espagnol Marc Cucurella ou du défenseur français Ibrahima Konaté, en plus de celle de l'entraîneur José Mourinho.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Gouri de retour à l'entraînement

L'attaquant international algérien Amine Gouri a effectué, mardi, son retour à l'entraînement avec l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française de football), après avoir bénéficié de quelques jours de repos à l'issue de sa participation à la Coupe du monde 2026 avec la sélection algérienne. Selon des photos postées par le club phocéen sur ses réseaux sociaux, Gouri (26 ans) a eu une discussion avec le nouvel entraîneur de l'OM, Bruno Genesio, en marge de la séance d'entraînement effectuée à la Commanderie. Le joueur algérien retrouve ainsi le groupe marseillais pour entamer sa préparation en vue de la nouvelle saison, après avoir pris part au parcours des Verts lors du Mondial, marqué par une élimination en 1/16e de finale face à la Suisse (2-0). Arrivé à l'OM en janvier 2025 en provenance du Stade Rennais, Gouri s'était engagé pour quatre saisons et demie avec le club phocéen. L'international algérien entame désormais sa deuxième saison sous les couleurs olympiennes avec l'ambition de confirmer les bonnes dispositions affichées depuis son arrivée à Marseille, à moins de changer d'air durant cette intersaison. Lors du précédent exercice, l'ancien lyonnais a marqué 11 buts et délivré 5 passes décisives en 28 matchs, toutes compétitions confondues.

R.S

ITALIE

La Squadra Azzura rappelle Mancini pour relancer sa Nazionale



Roberto Mancini va faire son grand retour au poste de sélectionneur de l'équipe d'Italie avec laquelle il a remporté l'Euro en 2021, avec pour mission de sortir la Nazionale d'une crise sans précédent, a annoncé mardi le patron la Fédération italienne de football (FIGC), Giovanni Malago. "J'ai jugé que la personne qui devait devenir l'entraîneur de l'équipe nationale (...) était Roberto Mancini", a déclaré lors d'une conférence de presse le président de la FIGC, après l'échec de la Nazionale italienne à se qualifier pour les trois dernières Coupes du monde. Giovanni Malago a annoncé dans la foulée le remplacement de Paolo Maldini par Claudio Ranieri au poste de directeur technique de la FIGC, sur fond de désaccord sur le nom du sélectionneur. Nommé le 11 juillet, Maldini -- qui avait aussi tenté de convaincre Pep Guardiola -- poussait pour la candidature d'Andrea Pirlo, qui s'est retiré lundi à la suite d'une vive polémique. "Nous avons aujourd'hui un nouvel entraîneur et un nouveau directeur technique", s'est félicité Giovanni Malago, annonçant que Roberto Mancini et Claudio Ranieri seraient présentés à la presse mercredi soir. Mancini avait démissionné soudainement de son poste de sélectionneur de

l'Italie à l'été 2023 pour répondre aux sirènes de l'Arabie saoudite, alors que l'Italie était en difficulté dans la campagne de qualifications pour l'Euro-2024. La nomination de Mancini, ex-entraîneur de Manchester City et de l'Inter Milan, intervient 24 heures après qu'Andrea Pirlo a annoncé ne plus être candidat à la succession de Gennaro Gattuso à la tête de la sélection italienne. De nombreuses voix s'étaient élevées pour s'opposer à la nomination -- alors annoncée comme imminente -- de l'ancien milieu de terrain de l'AC Milan et de l'équipe d'Italie, dénonçant son contrat publicitaire avec une entreprise russe de paris sportifs et son CV d'entraîneur jugé trop maigre.

"La chose la plus belle"

Mancini, qui avait échoué à qualifier l'Italie pour le Mondial-2022, sera attendu au tournant le 25 septembre à Rome, pour son retour à la tête de la Nazionale face à la Belgique en Ligue des nations. D'autant que son départ soudain pour prendre les rênes de la sélection saoudienne en 2023 l'avait discrédité aux yeux de nombreux cadres de la FIGC et tifosi.

"Si je pouvais faire marche arrière, je ne reprendrais pas la décision de quitter la

Nazionale, parce qu'entraîner cette sélection est la chose la plus belle", avait déclaré Mancini, 61 ans, à la télévision publique italienne fin 2024. Entretemps, l'équipe quadruple championne du monde et double championne d'Europe a touché le fond en s'inclinant aux tirs au but en finale des barrages européens pour le Mondial-2026 fin mars contre la Bosnie-Herzégovine. Dans la foulée, Gennaro Gattuso, son sélectionneur depuis juin 2025, a démissionné, imité par le manager général de la sélection Gianluigi Buffon et le président de la FIGC depuis 2018, Gabriele Gravina. Quatre mois après cette troisième déroute consécutive en barrages d'un Mondial, et avec un nouveau trio à sa tête, l'Italie veut désormais reprendre des couleurs et se rapprocher du gotha mondial dont elle est absente depuis la fin des années 2000. Pour rebâtir la Nazionale, Mancini pourra compter sur un noyau dur de joueurs de l'Inter Milan, le club qui domine actuellement le football italien, et sur un capitaine et gardien de standing, Gianluigi Donnarumma. Mais il devra faire sans joueurs de la trempe de Mbappé, Lamine Yamal ou Kane, et avec des tifosi impatients de vibrer à nouveau.

Football: Mouine Chaâbani officiellement à la tête de l'équipe tunisienne

Le bureau fédéral de la Fédération tunisienne de football (FTF), réuni mardi, a officialisé la nomination de Mouine Chaâbani à la tête de la sélection nationale tunisienne pour un contrat de quatre ans. Agé de 45 ans, Chaâbani succède à Sabri Lamouchi, limogé à l'issue de la lourde défaite concédée face à la Suède (1-5), lors du premier match de la Tunisie au Mondial-2026 (groupe F). L'inté-

rim avait ensuite été assuré par le Français Hervé Renard, qui a dirigé la sélection lors des deux rencontres suivantes, perdues contre le Japon (0-4) et les Pays-Bas (1-3). Le bureau fédéral a également validé la composition du nouveau staff technique. Celui-ci sera composé de Mourad Melki et Seifallah Hosni en qualité d'entraîneurs adjoints, de Khaled Maghzaoui comme entraîneur des gar-

diens, de Hatem Boulila en tant que préparateur physique et de Wissem Saifout au poste d'analyste vidéo. Ancien entraîneur de l'Espérance Sportive de Tunis, Mouine Chaâbani s'est imposé parmi les techniciens tunisiens les plus titrés de sa génération. Il a conduit le club sang et or à deux sacres consécutifs en Ligue des champions de la CAF en 2018 et 2019.

FOOT/ CAN FÉMININE 2026

La sélection algérienne hausse le rythme

La sélection algérienne féminine a poursuivi, mardi, sa préparation en vue de son deuxième match du groupe A de la Coupe d'Afrique des Nations 2026, prévu aujourd'hui (21h00), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Le staff technique a programmé un travail biquotidien. Dans la matinée, les joueuses ont été réparties en deux groupes pour une séance en salle. L'après-midi, elles ont enchaîné avec une séance d'entraînement intense, d'une durée d'une heure et demie, axée sur les aspects technico-tactiques, dans une atmosphère empreinte d'assiduité et de concentration. Lors de la première journée, la sélection algérienne s'était imposée devant son homologue du Sénégal sur le score de 2 à 0.

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par les joueuses Marine Dafeur (42e sur penalty) et Melissa Bethi (88e). L'équipe nationale féminine dispute cette CAN-2026 avec l'ambition de franchir un nouveau palier, après avoir atteint pour la première fois de son histoire les quarts de finale lors de la précédente édition.

Cette édition regroupera 16 pays pour la première fois de l'histoire de la compétition, réparties en quatre groupes de quatre. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour les



quarts de finale. Les quatre demi-finalistes décrocheront leur billet pour la Coupe du Monde 2027, dont la phase finale aura lieu au Brésil. La compétition ne s'arrêtera toutefois pas là pour les équipes éliminées en

quarts de finale. Celles-ci participeront à une série de rencontres destinées à désigner les deux représentants africains qualifiés pour les barrages intercontinentaux du Mondial.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 "MOBILIS" (TRANSFERTS)

L'USMA annonce le départ de Dehiri au club libyen d'Al-Ahli Tripoli

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, a annoncé mardi le départ de son défenseur Hocine Dehiri, qui quitte le club algérois pour rejoindre la formation libyenne d'Al-Ahli Tripoli.

Dans un communiqué publié sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, le club rouge te noir a remercié le joueur pour "les services rendus durant les trois saisons passées sous ses couleurs, lui souhaitant pleine réussite dans sa nouvelle

expérience professionnelle." Durant son passage à l'USMA, Dehiri a contribué à la conquête de plusieurs titres, notamment deux Coupes de la Confédération africaine, une Supercoupe d'Afrique et une Coupe d'Algérie.

La formation de Soustara a également salué l'engagement et les efforts du défenseur tout au long de son séjour au sein de l'équipe, avant de lui souhaiter beaucoup de succès avec Al-Ahli Tripoli. Dehiri (26 ans) a débuté sa carrière au

sein des catégories jeunes du Paradou AC, avant d'intégrer l'équipe première et d'évoluer plusieurs saisons en championnat professionnel. A l'été 2023, il a rejoint l'USMA sous forme de prêt. Il a ensuite connu une courte expérience en prêt au sein du club koweïtien d'Al-Qadsia en 2025, avant de revenir à l'USMA. Sur le plan international, le défenseur a également porté le maillot de la sélection algérienne des joueurs locaux.

R.S

OLYMPIQUE AKBOU

Bouazza nommé au poste d'entraîneur-adjoint

L'Olympique Akbou, a annoncé mardi la nomination du technicien Abdelatif Bouazza au poste d'entraîneur-adjoint, en prévision de la nouvelle saison 2026-2027 de Ligue 1 Mobilis de football.

Bouazza, ancien sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 15 ans (U15), a entraîné principalement dans l'Ouest du pays : MC Oran, l'ASM Oran et le SC Mecheria, avant d'occuper le poste d'adjoint au CS Constantine, à la JS Saoura et au MB Rouissat.

"Après la finalisation de l'ensemble des démarches administratives, il rejoint officiellement le club", dirigé par le nouvel entraîneur, Abdelkader Amrani, précise un communiqué du club publié sur ses réseaux sociaux. La formation d'Akbou effectue depuis quelques jours son stage d'intersaison à Tabarka (Tunisie).

Sur plan du recrutement, l'O'A est considéré comme l'un des clubs les plus actifs sur le marché des transferts, avec l'arrivée de plusieurs joueurs, à l'image du défenseur Nacredine Zaïlani (JS Saoura), du milieu offensif Tahar Fethallah (CS Constantine) ou encore le défenseur Hamza Mouali (JS Kabylie), ainsi que les Sénégalais Sogué et Bonaventure. L'Olympique Akbou avait terminé la précédente saison à la cinquième place, en compagnie de la JS Kabylie, avec 45 points chacun.

PRÉPARATION

Le MCO s'impose face aux Qataris d'Al-Muaither SC (3-0)

Le MC Oran s'est imposé face aux Qataris d'Al-Muaither SC 3-0 (mi-temps : 2-0) en match amical disputé mardi au stade de Derince (Turquie), dans le cadre de son stage de préparation en prévision de la saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football. Les trois buts des Hamraoua ont été inscrits par Traoré, Benkhemd et Aliane.

Il s'agit du deuxième succès pour la formation oranaise durant ce stage d'intersaison, après celui réalisé samedi face à l'autre club qatari d'Al-Markhiya (2-1). Les coéquipiers d'Abderrahmane Bourdim clôtureront leur préparation en affrontant les Saoudiens d'Al-Raed FC, le lundi 3 août prochain dans le même stade.

En prévision de la nouvelle saison, le MCO a renforcé son effectif par l'arrivée de sept nouveaux joueurs. Il s'agit de Houari Baouche (CS Constantine), Ismail Saâdi (JS Saoura), Ahmed Ghennam (CR Témouchent), Edlin Randy Essang-Matouti (USM Khenchela), Kheirredine Kenniche (MC El Bayadh), du gardien Kamel Soufi, de retour au club après une expérience à l'USM Alger, ainsi que de Mouad Haddad, qui retrouve le championnat algérien après deux saisons passées en Libye et au Koweït. Sous la houlette de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani, maintenu dans ses fonctions, MCO a bouclé la saison 2025-2026 à la quatrième place avec 49 points, échantant à se qualifier pour une compétition continentale.

US BISKRA

Quatre nouveaux joueurs en renfort

L'US Biskra a annoncé le recrutement de quatre nouveaux joueurs qui viendront renforcer l'effectif en vue de la nouvelle saison 2026-2027, a indiqué le nouveau promu en Ligue 1 de football Mobilis sur les réseaux sociaux.

Il s'agit de l'arrière gauche Abdelhafid Benamara, du défenseur Riadh Mouyette, des gardiens Abderrahmane Amri et Redouane Maachou.

Sous la conduite du nouvel entraîneur, Nadhir Leknaoui, le club des Zibans avait également annoncé la prolongation des contrats de Riadh Dahmani, Chouaib Dehbi, Imad Eddine Diha, Imad Benchlef, Ahmed Oukal et Zakaria Zaitri.

Par ailleurs, plusieurs jeunes éléments ont été promus en équipe première, à l'image de Mohamed Ali Sakhri, Chouki Ghedab et Ilyes Djebari. Pour rappel, l'US Biskra a remporté le titre du championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est, de la saison 2025-2026, après avoir fait match nul (1-1) face à son hôte, l'US Chaouia, lors de la 30e et dernière journée.

R.S

FOOT/LIGUE 2 AMATEUR

Le WA Tlemcen poursuit le renforcement de son effectif

La direction du WA Tlemcen poursuit l'opération de renforcement de son effectif en vue de la prochaine saison de la Ligue 2 amateur de football, tout en attendant la désignation officielle du nouvel entraîneur principal qui conduira le staff technique.

Selon les informations publiées mardi sur les pages officielles du club sur les réseaux sociaux, la direction a concentré, jusqu'à présent, ses efforts sur le recrutement de nouveaux joueurs, tout en veillant à conserver certains éléments clés de l'effectif. Dans cette optique, le gardien de but Yacine Bencherif et l'attaquant Noureddine Hadjib ont prolongé leur contrat afin d'assurer une certaine stabilité au sein du groupe.

En défense, le club a enregistré les arrivées d'Anès Touahria, arrière gauche en provenance du NA Hussein Dey, de Kheirredine Benamrane, arrière droit de l'Olympique Akbou, ainsi que d'Ali Hammani, défenseur central issu de la JS Jijel. Le secteur défensif a également été renforcé par les recrutements d'Aymen Abbas, en provenance du ESM Koléa, de Younes Benmehdi, de l'US Béchar Djedid, et de Benamar Sebahi, défenseur central arrivé du WA Mostaganem.

Au milieu de terrain, la direction du WAT a annoncé le recrutement de deux joueurs du ESM Koléa, Mohamed Sekkal et Abdel-

jail Semmane, afin d'offrir davantage de solutions au futur staff technique et de consolider l'équilibre de l'équipe.

Sur le plan offensif, Yacine Ghanem, en provenance du ESM Koléa, et Aymen Benmesbah, arrivé de la JSM Tiaret, se sont engagés avec le club. Leur recrutement, conjugué à la prolongation du contrat de Noureddine Hadjib, traduit la volonté des dirigeants de disposer d'un secteur offensif plus étoffé à l'approche de la nouvelle saison.

En attendant l'annonce du futur entraîneur principal, la direction a nommé Redouane Bachiri au poste de premier entraîneur adjoint. Celui-ci participe d'ores et déjà aux préparatifs de la saison ainsi qu'à la finalisation de l'effectif, en coordination avec les dirigeants du club, précise la même source.

A travers cette campagne de recrutement, la direction du WA Tlemcen entend constituer un effectif capable de jouer les premiers rôles lors du prochain exercice, après une phase de réorganisation interne visant à permettre au club de retrouver une place de premier plan en Ligue 2 amateur.

OMAR MANSOUR ÉLU À LA TÊTE DU MC EL BAYADH

La MC El Bayadh a procédé, mardi soir, à l'élection de son nouveau bureau dirigeant

du club sportif amateur (CSA), à l'occasion de l'assemblée générale électorale tenue au Centre de loisirs scientifiques de la wilaya, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 de football.

Les membres de l'assemblée générale ont élu à l'unanimité Omar Mansour à la tête du CSA, dans une atmosphère marquée par "l'esprit de responsabilité et de consensus", selon un communiqué publié sur la page officielle du club. Le nouveau président sera épaulé par un bureau chargé de conduire les affaires de la formation du Sud-Ouest du pays et de préparer la prochaine étape de son développement.

Cette élection intervient dans un contexte particulier pour le MCEB, qui évoluera en Ligue 2 lors de la saison 2026-2027 après avoir perdu sa place parmi l'élite à l'issue de l'exercice 2025-2026.

Le club met ainsi un terme à une présence de trois saisons consécutives en Ligue 1, après son accession historique.

Le nouveau bureau dirigeant aura notamment pour mission de contribuer à la stabilité du club et d'accompagner les efforts visant à retrouver rapidement la Ligue 1, tout en consolidant les bases organisationnelles et sportives du Mouloudia d'El Bayadh, souligne-t-on.

R.S

RUSSIE

Avis de recherche international contre le patron de Telegram

La Russie a annoncé hier mercredi avoir émis un avis de recherche international à l'encontre du fondateur et patron de Telegram Pavel Durov, né en Russie et détenteur de passeports français et émirati. «Un avis de recherche international a été émis (...) à l'encontre du [patron] de Telegram, P. Durov», ont indiqué les services russes de sécurité (FSB) dans un communiqué, cité par les agences de presse russes, en précisant que Pavel Durov, qui se trouve en France, est visé par des accusations de «complicité de terrorisme», «dans le cadre d'une enquête criminelle».

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

La Cour constitutionnelle proclame la réélection du président Vila Nova

La Cour constitutionnelle a proclamé mardi Carlos Vila Nova président de Sao Tomé-et-Principe, confirmant sa réélection dès le premier tour de l'élection présidentielle dans ce petit Etat insulaire d'Afrique centrale.

Ancienne colonie portugaise devenue un Etat indépendant en 1975, Sao Tomé-et-Principe est un archipel du golfe de Guinée qui compte près de 200.000 habitants.

Selon les résultats de la Cour, M. Vila Nova a remporté le scrutin avec 55,88% des suffrages contre 41,46% des voix pour le député Nito Viegas D'Abreu, issu du même parti et soutenu par son rival, l'ancien Premier ministre Patrice Trovoada.

Mais le taux d'abstention, environ 60%, se révèle très élevé. Le chef de l'Etat ne jouit cependant que d'un rôle honorifique, de représentation et de promulgation des lois, l'essentiel du pouvoir exécutif revenant au Premier ministre, issu des élections législatives qui auront lieu fin septembre. «Ces résultats sont valides et aucune irrégularité n'a été détectée», a déclaré le président de la commission électorale nationale, Jeudiger Nascimento, lors de la proclamation des résultats lundi.

Le président de la République tout juste réélu, âgé de 66 ans, a d'abord été fonctionnaire puis il a dirigé deux grands hôtels santoméens avant de devenir ministre de 2010 à 2018.

Elu une première fois en 2021 avec le soutien de l'Action démocratique indépendante (ADI, centre-droit), il a été critiqué pour le limogeage de l'ancien Premier ministre ADI Patrice Trovoada en janvier 2025, jugé un an plus tard contraire à la Constitution santoméenne par la Cour constitutionnelle.

PORTUGAL

Arrestation de 155 personnes pour des infractions liées aux incendies de forêt

Les autorités portugaises ont arrêté 155 personnes pour des infractions liées aux incendies de forêt depuis le début de l'année, ont rapporté mardi des médias locaux, citant la Garde nationale républicaine (GNR). Selon la GNR, «ces arrestations ont été effectuées entre le 1er janvier et le 27 juillet dans le cadre des opérations de surveillance, de contrôle et d'enquête menées pour prévenir et lutter contre les incendies en milieu rural».

Les forces de l'ordre ont également recensé 5 301 infractions liées aux incendies de forêt depuis le début de l'année, ainsi que 88 infractions pour pollution et 11 infractions portant atteinte au patrimoine naturel.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale de la protection de la nature, la GNR a mis en avant le tra-



vail de son Service de protection de la nature et de l'environnement, chargé de surveiller, d'enquêter et de constater les infractions à la législation relative à l'environnement et au patrimoine naturel. Le Portugal reste confronté à plusieurs incendies de forêt de grande

ampleur. Dans le district central de Guarda, un incendie qui ravage la zone située entre les villages de Rochoso et Cerdeira, demeurait hors de contrôle mardi matin, mobilisant près de 300 pompiers. Les autorités ont indiqué que trois fronts de feu restaient actifs dans des

zones difficiles d'accès, tandis que les conditions météorologiques, marquées par des températures élevées et des vents soutenus, risquaient de compliquer les opérations de lutte contre les flammes. Cinq pompiers ont été légèrement blessés.

GABON ET LA GUINÉE

Accord pour mettre fin à un différend territorial



Le Gabon et la Guinée équatoriale ont signé mardi au siège de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba un accord pour mettre fin, un an après une décision de justice en faveur de Malabo, à un différend territorial vieux d'un demi-siècle.

Depuis le début des années 1970, les deux voisins d'Afrique centrale se disputent Mbanie, une île d'une trentaine d'hectares, et deux îlots plus petits, Cocotiers et Conga, trois territoires situés dans des eaux potentiellement riches en pétrole.

En mai 2025, la Cour internationale de justice (CIJ), plus haute juridiction de l'ONU, avait donné raison à la Guinée équatoriale dans ce litige.

Lors d'une cérémonie au siège de l'UA,

le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, Simeón Oyono Esono Angue, et le président du Conseil constitutionnel gabonais, Dieudonné Aba'a Owono, ont signé un accord dans lequel les deux pays s'engagent à respecter la décision de la CIJ.

"Cette affaire est réglée de manière définitive", a affirmé le ministre équato-guinéen, ajoutant que les deux pays devaient désormais "aller de l'avant". Cet accord ouvre "une nouvelle ère de coopération avec la Guinée équatoriale", a estimé, de son côté, M. Aba'a Owono. Le texte a également été signé par Mahmoud Ali Youssouf, président de la Commission de l'UA, qui s'est félicité que soit résolu "un différend frontalier qui n'a que trop duré".

PENSEE



Cela fait déjà 7 ans que nous a quittés à jamais notre très chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère KERROUR FATNA épse FAHIM mais la douleur demeure toujours aussi vive dans notre cœur et ton visage d'ange restera gravé à jamais dans notre mémoire Mima.

En ce triste souvenir les familles Fahim, Kerrou et Attia prient pour ton repos éternel et demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée pour toi.

Que dieu t'accueille dans son vaste paradis in-challah.

A dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

DÉTROIT D'ORMUZ

L'Iran rejette le projet omanais de gestion partagée

L'Iran a rejeté hier mercredi la proposition d'Oman visant à instaurer une gestion régionale conjointe du détroit d'Ormuz.

Selon un haut responsable iranien, Téhéran considère que le projet omanais n'a « aucune chance de réussir » et refuse tout partage de la gestion du détroit avec Mascate. La République islamique maintient sa position selon laquelle l'intégralité de la voie empruntée par les navires entrant dans le détroit, ainsi qu'une partie de celle utilisée par les navires quittant le golfe, doivent rester sous contrôle iranien. Le responsable a également accusé les États-Unis et l'Arabie saoudite de faire pression sur Oman pour qu'il poursuive ce qu'il a qualifié de « plans irréalistes » concernant le détroit d'Ormuz. Selon lui, une administration conjointe à parts égales avec le sultanat ne servirait pas les intérêts stratégiques de l'Iran, malgré les relations de bon voisinage entretenues entre les deux pays.

LE PROJET OMANAIS INSPIRÉ DU DÉTROIT DE MALACCA

La proposition d'Oman, soutenue par plusieurs pays du Golfe, prévoit un système de gestion partagé du détroit assorti de contributions volontaires versées par les navires pour financer la sécurité de la navigation, la protection de l'environnement ainsi que les opérations de recherche et de sauvetage. Ce mécanisme s'inspire du modèle appliqué dans le détroit de Malacca, où l'Indonésie, la Malaisie et Singapour sollicitent des contributions volontaires des navires empruntant cette route maritime stratégique. Cette initiative diplomatique visait à sortir de l'impasse née après les frappes américaines et israéliennes contre l'Iran à la fin du mois de février, qui avaient conduit Téhéran à considérer le détroit comme pratiquement fermé. Un accord conclu le mois dernier entre Washington et Téhéran avait permis une réouverture partielle de la voie maritime, mais celui-ci s'est effondré début juillet après que l'Iran a ouvert le feu sur des navires empruntant une route de navigation qu'il ne reconnaît pas.

LES TENSIONS MILITAIRES S'INTENSIFIENT

Parallèlement à cette impasse diplomatique, les affrontements militaires se sont intensifiés mercredi.

Les Gardiens de la révolution iraniens ont annoncé avoir intercepté trois pétroliers dans le détroit d'Ormuz et les avoir contraints à s'arrêter après qu'ils eurent ignoré des avertissements concernant un « itinéraire dangereux et illégal ». Dans un communiqué, la marine des Gardiens de la révolution affirme poursuivre l'exercice de son « contrôle total » sur cette voie maritime stratégique, tout en avertissant que « l'intervention militaire illégale des États-



Unis » ne resterait pas sans réponse. Dans le même temps, les États-Unis et l'Arabie saoudite ont mené des frappes contre des groupes armés soutenus par l'Iran dans l'est de l'Irak, les accusant d'être responsables d'attaques de drones contre des installations pétrolières saoudiennes. Ces frappes sont intervenues quelques heures après que l'armée américaine eut affirmé avoir déjoué une tentative d'attaque iranienne contre ses forces dans la région. Les Gardiens de la révolution ont, de leur côté, déclaré avoir lancé plusieurs missiles balistiques contre des installations militaires américaines en Jordanie. L'armée jordanienne a annoncé avoir intercepté et détruit cinq missiles iraniens qui visaient son territoire.

À Bagdad, le Premier ministre Ali Falih al-Zaidi a convoqué une réunion d'urgence du Conseil ministériel de sécurité nationale afin d'examiner la dégradation rapide de la situation sécuritaire et les frappes aériennes ayant visé le territoire irakien.

Les Forces de mobilisation populaire (Hachd al-Chaabi) ont indiqué que plusieurs de leurs quartiers généraux avaient été frappés dans différentes régions d'Irak lors d'attaques qu'elles imputent aux États-Unis et à l'Arabie saoudite. Selon leur bilan, les bombardements ont fait au moins 20 morts et 32 blessés parmi leurs combattants. Les autorités saoudiennes ont affirmé que leurs opérations répondaient aux attaques

de drones lancées depuis le territoire irakien contre des infrastructures pétrolières du royaume. Riyad assure ne pas rechercher une escalade, tout en promettant de répondre à toute nouvelle agression.

Téhéran rejette toutefois toute implication dans les attaques contre les intérêts américains ou saoudiens. Un responsable du ministère iranien de la Défense, s'exprimant à la télévision officielle sous couvert d'anonymat, a qualifié d'« erreur majeure d'appréciation » les accusations attribuant à l'Iran les tirs de projectiles lancés depuis d'autres pays vers des cibles saoudiennes.

Les marchés pétroliers sous tension La recrudescence des affrontements a immédiatement affecté les marchés de l'énergie. Les prix du pétrole ont bondi de plus de trois dollars le baril mercredi, les investisseurs redoutant une aggravation des perturbations dans le détroit d'Ormuz, passage essentiel pour les exportations énergétiques mondiales.

Cette nouvelle flambée intervient après une brève accalmie des combats. Le président américain Donald Trump avait suspendu de manière inattendue une campagne de bombardements de deux semaines, tandis que l'Iran semblait également avoir réduit ses opérations militaires. Cette trêve de courte durée a toutefois rapidement volé en éclats avec la reprise des attaques de part et d'autre.

R.I

SOUDAN

Plus de 20.000 personnes fuient les violences au Darfour

L'insécurité croissante et les violences intercommunautaires dans la région du Darfour au Soudan ont forcé plus de 20.000 personnes à fuir leurs foyers ces dernières semaines, ont averti les Nations Unies, tandis que de graves pénuries de financement menacent la réponse humanitaire.

Le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, a déclaré aux journalistes lors d'un point de presse, mardi, que les populations nouvellement déplacées au Darfour ont un besoin urgent d'aide à la survie de base, alors que les conditions de sécurité dans la région continuent de se dégrader.

En effet, la crise sécuritaire au Darfour est alimentée par de multiples conflits qui s'aggravent. Cette nouvelle vague de déplacements de population survient alors que les organisations humanitaires sont confrontées à une grave pénurie de fonds. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a révélé que l'appel humanitaire de 2,9 milliards de dollars lancé par le Soudan pour cette année n'a été financé qu'à hauteur de 40 %, avec seulement 1,1 milliard de dollars reçus à ce jour. L'ONU a de nouveau appelé à la protection des civils et à permettre un accès immédiat et sans entrave aux opérations humanitaires afin d'atteindre les personnes piégées et privées d'aide.

"Nous appelons une fois de plus toutes les parties à protéger les civils et à faciliter un accès humanitaire rapide, sûr, sans entrave et durable", a déclaré Farhan Haq. Les organisations humanitaires ont averti que la combinaison de l'expansion du conflit au Darfour et du retard des financements internationaux compromet leur capacité à répondre aux crises qui s'aggravent au Soudan.

Parallèlement à la crise des déplacements de population, les équipes sanitaires tentent d'endiguer une épidémie de choléra qui s'étend et qui a touché plus de 2.000 personnes, et fait 170 morts depuis mai, principalement dans la région de Kordofan.

Les trois États du Kordofan, le Kordofan du Nord, de l'Ouest et du Sud, ainsi que le Darfour et l'État du Nil Bleu, ont été le théâtre d'intenses combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) depuis le 25 octobre 2025.

Le Soudan est secoué par un conflit entre l'armée et les FSR depuis avril 2023, ayant fait des dizaines de milliers de morts et environ 13 millions de déplacés.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

La violence des colons sionistes atteint des "niveaux sans précédent"

La violence des colons sionistes et l'annexion territoriale "atteignent des niveaux sans précédent", deux ans après que la Cour internationale de justice a déclaré illégale l'occupation de la Cisjordanie par l'entité sioniste, a affirmé mercredi la porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies.

"Alors que les attaques perpétrées par des colons, ainsi que la création de colonies et d'avant-postes, atteignent des niveaux sans précédent, les États tiers doivent agir de toute urgence et de concert pour mettre un terme aux meurtres et aux expulsions dont continue

d'être victime le peuple palestinien, et pour mettre fin à l'occupation" sioniste, a déclaré Ravina Shamdasani, dans un communiqué. Elle a indiqué que depuis jeudi dernier, huit Palestiniens, dont un garçon, avaient été tués en Cisjordanie, occupée par l'entité sioniste depuis 1967.

Vendredi dernier, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs dans des affrontements qui ont éclaté suite à des attaques de colons dans le village de Tell.

"Les colons et les forces (sionistes), agissant souvent de concert. Ils ont attaqué des communautés locales, agressé des familles, détruit

et confisqué des biens, et incendié des mosquées", a ajouté Mme Shamdasani, précisant que "les restrictions à la liberté de mouvement se sont encore durcies, empêchant les Palestiniens d'accéder aux services essentiels".

Dans un "avis consultatif" de grande portée, mais non contraignant, rendu en juillet 2024, la Cour internationale de justice, plus haute juridiction de l'ONU, avait déclaré que l'occupation par l'entité sioniste, depuis des décennies, des territoires palestiniens était "illégal".

La violence a explosé en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023, avec des actions quotidiennes menées par des colons et des raids réguliers

sur des villages palestiniens.

Ramiz Alakbarov, coordinateur spécial adjoint des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a estimé mardi devant le Conseil de sécurité de l'ONU que la situation en Cisjordanie occupée "se détériorait rapidement".

Depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre Gaza, au moins 1.097 Palestiniens sont tombés en martyrs.

Environ trois millions de Palestiniens vivent en Cisjordanie occupée aux côtés de plus de 500.000 colons installés illégalement.

R.I

TÉLÉ

VISION



france•3 Tom et Lola

21h10



Un plongeon audacieux depuis une falaise maritime prend une tournure inattendue lorsque Roméo ne refait pas surface. L'angoisse s'empare de ses amis. La situation se complique davantage quand le corps de Vincent, le meilleur ami de Roméo porté disparu la veille, émerge des flots.

CANAL+ Miniature Wife

21h10



La guerre psychologique s'intensifie entre Lindy et Les. Convaincue qu'elle ne retrouvera jamais sa taille normale, Lindy multiplie les provocations, tandis que Les s'acharne à mettre au point une formule de restauration.

RMC LIFE Fringe



Dans une station de métro, une jeune femme se suicide en se jetant sous un train. Un drame que l'agent Dunham a vu en rêve. Dans sa vision, elle se voyait même poussant la victime sur la voie.

PARIS PREMIERE Primal

21h00



Frank Walsh est un chasseur pour les zoos, qui fait une traversée avec plusieurs de ses prises, dont un jaguar blanc très rare. Cependant, lorsqu'un assassin politique s'échappe de sa cabine et relâche les animaux captifs, c'est la panique à bord.

france•4 Carmen

21h00



À la frontière entre le Mexique et les États-Unis, Zilah est assassinée par des criminels. Peu de temps après sa fille Carme, découvre son corps et décide de quitter définitivement le Mexique.

T F I SERIES FILMS Mademoiselle Holmes



Charlie Holmes décide de se rendre à Londres après avoir découvert le secret de ses origines. Elle s'est d'ailleurs fâchée avec Georges, son grand-père qui pour la protéger lui a caché une partie importante de son passé.

6ter Les aventures de Tintin

21h00



Une étrange épidémie frappe tous les explorateurs de l'expédition Sanders-Harmuth revenue du Pérou. Ils sont à chaque fois retrouvés inconscients avec, à leurs côtés, des éclats de cristal.

TV Series 2026 : "Que ça vous serve de leçon"
! parmi les séries non anglophones les plus vues
de tous les temps



"Que ça vous serve de leçon !" (Teach You a Lesson) est devenue la deuxième série sud-coréenne à entrer dans le Top 10 des programmes télévisés non anglophones les plus visionnés de tous les temps sur Netflix, rejoignant ainsi "Squid Game".

Cette série se place désormais au 10e rang de ce classement, avec 60,2 millions de visionnements accumulés au cours des huit semaines qui se sont écoulées depuis sa mise à disposition sur le service de streaming. L'entiereté du podium est toujours occupée par les trois saisons de «Squid Game».

Adapté du webtoon «Une éducation irréprochable», cette série pleine d'action suit une équipe d'inspecteurs d'une agence fictive, le Bureau de protection des droits éducatifs, qui a pour objectif de faire régner l'ordre et la discipline dans les établissements scolaires, peu importe les méthodes.

Avec le soutien du ministre de l'Éducation, interprété par Lee Sung-min, qui estime que le bureau existe, non pas pour combattre des élèves mais des monstres, les inspecteurs, joués par Kim Mu-yeol, Jin Ki-joo et Pyo Ji-hoon (P.O. du groupe de K-pop Block B) comptent bien inculquer deux ou trois leçons aux élèves qui harcèlent leurs camarades ou menacent leurs enseignants.

Les 10 épisodes ont trouvé un écho avec de nombreux publics dans le monde par leur mélange d'action et de comédie, mais aussi parce qu'ils présentent des situations de conflit en milieu scolaire proches de la réalité et les résolutions cathartiques qu'ils apportent en privilégiant les droits des victimes. Dans le dernier classement hebdomadaire des programmes non anglophones, la série pointe à la 7e position avec 2,3 millions de visionnements enregistrés durant la semaine dernière. Quatre autres séries coréennes ont su tirer leur épingle du jeu : «Le Palais de l'Est» à la 2e place, «Agent Kim Reactivated» à la 3e, «Spooky in Love» à la 5e et «Syndic de choc» à la 8e.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

En Syrie, une justice transitionnelle incertaine

ENTRE AVRIL ET JUIN 2026, TROIS PROCÈS SE SONT OUVERTS EN SYRIE, AFIN NOTAMMENT DE JUGER DEUX COUSINS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT BACHAR AL-ASSAD ACCUSÉS DE CRIMES DE GUERRE. LE PROCESSUS DE JUSTICE DE TRANSITION MIS EN PLACE PAR LES NOUVELLES AUTORITÉS SYRIENNES EST CRITIQUÉ PAR UNE PARTIE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE. IL CONSTITUE NÉANMOINS UNE AVANCÉE NOTABLE APRÈS DES DÉCENNIES D'IMPUNITÉ.

Par : Thomas Abgrall
Abdelmajed Al-Karh *

Au premier étage du Palais de justice de Damas, un imposant bâtiment gris aux murs jaunes défraîchis, des justiciables ordinaires déambulent dans les couloirs poussiéreux, accompagnés de leurs avocats en costumes. Face à trois rangées de policiers, équipés de casques et de boucliers anti-émeutes, un petit groupe d'une dizaine d'hommes se distingue. Ils discutent à voix haute, accoudés à une balustrade. Tous sont originaires de la ville de Deraa, dans le sud-ouest de la Syrie. Certains d'entre eux sont venus témoigner au procès d'Atf Najib, cousin de Bachar Al-Assad et premier haut dignitaire de l'ancien régime à être jugé en Syrie. Ce 23 juin, se tient la quatrième session du premier procès relevant de la justice transitionnelle du pays, débuté il y a deux mois. L'audience se tient à huis clos devant la quatrième Cour criminelle, dans une salle d'audience flambant neuve, spécialement créée pour accueillir tous les futurs procès des anciens responsables ou collaborateurs du régime Assad.

Le temps paraît long pour Mohammed Ayyash, 38 ans, qui attend que justice soit rendue depuis quinze ans. Il est l'un des treize témoins auditionnés lors de la session et s'apprete à faire face à Atf Najib, stoïque dans une grande cage d'acier, vêtu d'une tenue de prisonnier beige et brun. Mohammed Ayyash est le frère d'Houssam Ayyash, l'un des deux manifestants tués par les forces de sécurité syriennes le 18 mars 2011, premier jour de la révolution contre le régime baathiste. Ce jour-là, des centaines de manifestants s'étaient regroupés dans la cour de la mosquée Al-Onari, pour demander la libération de 21 enfants détenus depuis trois semaines par la Sécurité politique de Deraa. Leur tort ? Avoir écrit sur les murs de leur école le mot « liberté » et la fameuse phrase « Ton tour arrive, docteur » — en référence à Bachar el-Assad, ophtalmologiste de profession — dans la foulée des révolutions arabes en Tunisie et en Égypte.

Près d'un mois après le meurtre de son frère, le 15 avril 2011, l'armée assiege Deraa et ratisse les maisons :

Ils ont fouillé notre maison et compris que j'étais le frère de Houssam. Ils m'ont conduit à la branche de la sécurité de Deraa et m'ont dit qu'ils possédaient des photos me montrant sur les épaules des manifestants, en train de crier des slogans. J'ai ensuite été torturé pendant plusieurs jours. Atf Najib a fait tuer mon frère et a fait torturer des enfants. Il doit être exécuté sur la place du 18-Mars à Deraa.

« J'ai confiance en l'intégrité de nos juges. Certains trouvent la justice trop lente, mais c'est parce que de nombreuses victimes témoignent et qu'une place importante leur est accordée pour raconter leurs histoires », ajoute Mohammed Ayyash.

MULTIPLICATION DES ACTES DE VENGEANCE

Ahmed Al-Charaa, le président par intérim syrien, a manifesté sa volonté d'accélérer les procès de justice transitionnelle, alors que la colère monte au sein de la population. Depuis le 10 juin, un mouvement de contestation secoue la ville de Deir ez-Zor, grande ville de l'Est syrien, pour demander l'arrestation et le jugement de personnes liées au régime Assad. D'autres manifestations similaires se sont tenues à Palmyre, Alep, Idlib, Lattaquié ou Damas.

Depuis la chute de l'ancien pouvoir, en décembre 2024, les actes de vengeance se sont également multipliés, en particulier dans les gouvernorats de Homs et de Hama, à la forte diversité confessionnelle, où vit notamment une partie de la communauté alaouite, accusée d'avoir soutenu Bachar Al-Assad pendant la guerre. Dernier exemple en date : le 15 juin, dans la ville de Kafr Takharim, dans le nord-ouest d'Idlib, un homme membre d'une milice pro-Assad, a été lynché par une foule en colère.

Ces procès sont un simulacre de justice qui vise avant tout à répondre à la colère populaire. Face à la colère grandissante, le gouvernement syrien a assuré que ses services avaient arrêté envi-

ron 6 000 militaires et membres des moukhabarat (services de sécurité) de l'époque d'Assad. En outre, deux autres procès ont démarré en juin devant la quatrième Cour criminelle : celui de Wassim Al-Assad, cousin de Bachar Al-Assad, accusé de diriger une unité paramilitaire responsable de crimes de guerre et de trafic de drogue, ainsi que celui de l'ancien grand Mufti, Ahmad Badreddin Hassoun, qui était chargé d'émettre des décrets religieux au nom du gouvernement syrien.

Certains avocats comme Anwar Al-Bunni, connu pour avoir traqué les criminels de guerre syriens en Europe, considèrent cependant que ces actions en justice restent prématurées. « Ces procès sont un simulacre de justice, qui vise avant tout à répondre à la colère populaire. Il faut former des juges capables d'appliquer les normes de la justice internationale et de mener de véritables investigations », plaide l'avocat, qui redoute une justice expéditive. « Atf Najib était certes directeur de la branche de la sécurité politique à Deraa, mais nous ne disposons pas de preuves démontrant qu'il a donné des ordres pour tuer ou torturer des enfants. Il a aussi été rapidement démis de ses fonctions », poursuit-il. Selon plusieurs médias, la chaîne de responsabilités dans la torture des enfants de Deraa serait plus complexe que celle présentée lors du procès. Une fois les enfants arrêtés, ces derniers auraient été transférés et torturés à la « branche 235 », surnommée « branche Palestine », l'une des pires prisons du régime, gérée par les services de renseignement syriens.

UN ARSENAL JURIDIQUE FRAGILE

L'avocat des droits humains s'inquiète aussi d'une base juridique fragile pour des procès aussi importants. En vertu du Code pénal syrien, les homicides sont prescrits au bout de dix ans, et les actes de torture, qualifiés de délits, sont prescrits au bout de cinq ans, alors que les faits pour lesquels Najib est poursuivi remontent à 2011. « La quatrième Chambre criminelle est une juridiction nationale dont la compétence se limite aux crimes de droit commun, elle ne dispose d'aucune base légale pour juger des crimes de guerre », relève Anwar Al-Bunni.

Fakhr Al-Din Al-Aryan, président de la quatrième Chambre criminelle, a déclaré que les procès se déroulaient conformément au droit national syrien, tout en s'appuyant sur le droit international coutumier et les traités internationaux pour les violations graves. Il s'est notamment basé sur la déclaration constitutionnelle promulguée en mars 2025, qui prévoit l'intégration en droit syrien des conventions internationales ratifiées par la Syrie (Convention contre la torture, Convention relative aux droits de l'enfant...).

« Nous avions peur que les dispositions du Code pénal syrien soient inadéquates à un procès d'une telle ampleur, mais le juge nous a rassurés en étendant la qualification juridique des faits aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité », explique l'avocate syrienne Nouha Al-Masri, qui défend plusieurs familles au procès d'Atf Najib. Le vote d'une loi transitionnelle beaucoup plus complète que le Code pénal syrien se fait cependant attendre depuis plus d'un an.

Radeef Mustapha, membre de la Commission pour la justice transitionnelle, affirme : Nous sommes conscients des attentes par rapport à ce projet de loi. Nous avons élaboré un texte calqué sur les conventions internationales, qui inclut notamment les crimes sexuels, et intègre le principe de responsabilité des supérieurs hiérarchiques, qui permet de condamner les donneurs d'ordre de crimes. Ces dispositions n'existaient pas auparavant.

Cette commission a commencé ses travaux en août 2025, après la promulgation par Ahmed Al-Charaa le 17 mai 2025 du décret n° 20, qui l'a instituée pour une durée de cinq ans renouvelable. Constituée de 13 membres, elle est présidée par un ancien membre de l'opposition syrienne, Abdoul Basit Abdullatif. Il reste cependant un vrai flou quant aux réels travaux de la commission. Celle-ci manque cruellement de moyens financiers, « Nous sommes financés par le fonds souverain syrien, et soutenus par une dizaine de bailleurs de fonds

étrangers, mais qui n'ont pas encore beaucoup contribué. Nous ne disposons d'un budget que pour quelques mois », déplore Radeef Mustapha, qui répète que la commission est « une instance politiquement et économiquement indépendante du gouvernement ».

Nerma Jelacic, porte-parole de la Commission for International Justice and Accountability (CIJA), une ONG qui a exfiltré pendant la guerre des documents des services syriens de renseignement et de sécurité et collabore avec différents ministères syriens, souligne que « la Commission pour la justice transitionnelle ne parle pas de la même voix que le ministère de la justice » :

Elle est de bonne volonté, mais manque de soutien technique et financier. Il n'existe pas de volonté de la communauté internationale d'aider le gouvernement syrien à rebâtir le système judiciaire dans le pays. La différence avec les moyens mis en œuvre par l'Union européenne en Ukraine est criante. Les Européens ont mis sur la table des millions de dollars pour former des juges, des procureurs et les forces de police, ce qui n'est pas le cas en Syrie.

UNE JUSTICE À LA CARTE

Un des gros points noirs de la justice transitionnelle instituée par les nouvelles autorités reste son champ d'application, qui se limite aux seuls crimes commis par l'ancien régime. Si selon le Réseau syrien pour les droits humains (Syrian Network for human rights, SNRH), ONG basée au Royaume-Uni, environ 90 % des civils tués l'ont été par le régime Assad et son allié russe, de nombreuses autres exactions ont aussi été commises par des milices antigouvernementales. Émanant notamment de Jabhat Al-Nosra, branche levantine d'Al-Qaïda de 2013 à 2016, dont le président syrien par intérim est le fondateur (sous le nom de Mohammed Al-Joulani). Exécutions extrajudiciaires, actes de tortures, lapidations de femmes adultères commises par le groupe djihadiste ont ainsi été largement documentés. Au-delà même des seules exactions commises par le Jabhat Al-Nosra et son successeur Hayat Tahrir Al-Cham (HTC), de nombreux dirigeants de milices alliées au mouvement islamiste, qui ont participé au renversement de Bachar Al-Assad, ne seront jamais traduits en justice, malgré les crimes de guerre dont ils sont accusés.

C'est par exemple le cas d'Issam Buwaydani, ancien chef du groupe islamiste Jaish Al-Islam. Sa milice, qui contrôlait des secteurs de la Ghouta orientale, aux portes de Damas, a pourtant été mise en cause dans l'enlèvement, en 2013, de l'activiste Razan Zaitoun et de trois autres militants des droits humains, toujours portés disparus. Interrogé sur le sujet, Radeef Mustapha explique que « la disparition de Razan est une grande perte », avant de préciser : « Il n'est plus question de parler de Hayat Tahrir Al-Cham et de Jaish Al-Islam, la Syrie est en train de reconstruire ensemble. » Si nous le trouvons en premier, nous nous en occuperons nous-mêmes.

Les vingt divisions de la nouvelle armée syrienne sont ainsi composées de combattants issus de plus de soixante factions militaires qui ont été autorisées à préserver une grande partie de leur structure interne et de leur direction. Certains responsables de ces factions accusés d'exactions particulièrement graves occupent des postes importants dans l'armée.

On peut citer Ahmad Ihsan Fayyad Al-Hayes, connu sous le nom d'« Abou Hatem Shaqra », nommé commandant de la 86e division militaire dans la région de Deir ez-Zor. Cet ancien chef du groupe armé Ahrar Al-Sharqiya ainsi que sa milice ont été sanctionnés par les États-Unis pour avoir commis de graves violations des droits humains. Le groupe est accusé d'avoir notamment assassiné Hevrim Khalaf, femme politique kurde, membre de la direction du Conseil démocratique syrien (MSD) et secrétaire générale du parti Avenir de la Syrie.

Évoquant les crimes commis par l'Organisation État islamique (OEI), que les nouvelles autorités combattent, Radeef Mustapha reste assez vague : « C'est une organisation terroriste que l'armée sy-

rienne combat, mais cela reste une entité cachée, souterraine, dont les crimes sont plus difficiles à démontrer. »

ACCORDS D'IMMUNITÉ

C'est surtout vers l'Europe que les organisations de la société civile se sont tournées pour poursuivre des membres de l'organisation de l'État islamique (OEI) ou de milices djihadistes rebelles. Madji Nema, ancien porte-parole du groupe Jaish Al-Islam a ainsi été condamné à dix ans pour complicité de crimes de guerre par la Cour d'assises de Paris et de nombreux membres de l'OEI ont été jugés dans plusieurs pays européens.

Radeef Mustapha, le membre de la Commission pour la justice transitionnelle, tente toutefois de désamorcer les critiques. « Aucune personne impliquée dans des crimes ne bénéficiera d'aucune immunité », assure-t-il, expliquant que juger les crimes des Assad en remontant jusqu'aux années 1970 représente déjà une tâche énorme. « Nous estimons que 95 % des exactions ont été commises par le régime Assad pendant les quinze ans de guerre. Nous priorisons les crimes qui ont fait le plus de victimes et qui sont les mieux documentés, comme la vingtaine d'attaques chimiques commises par le régime », explique l'avocat syrien, directeur du Comité kurde pour les droits de l'homme.

Plusieurs auteurs, soupçonnés de crimes de guerre liés au régime Assad, auraient cependant passé des accords avec les nouvelles autorités pour échapper à des poursuites. C'est le cas notamment du général Talal Makhoul, commandant de la Garde républicaine depuis 2016, qui a joué un rôle majeur dans la reprise d'Alep-Est, au cours de laquelle de nombreuses violations contre les civils ont été documentées.

On peut aussi citer Mohammed Hamscho, sanctionné par l'Union européenne pour avoir financé le régime syrien et des milices pro-régime. Il est accusé d'avoir agi comme homme de paille de Maher Al-Assad, frère du président Bachar Al-Assad. L'homme d'affaires, que l'on a pu voir récemment dans des vidéos sur les réseaux sociaux organiser un déjeuner avec des journalistes dans sa luxueuse villa à Yafaour, a conclu un accord avec les nouvelles autorités, cédant 80 % de sa fortune, soit 640 millions de dollars (559 millions d'euros) au nouvel État syrien, en échange de la poursuite de ses activités économiques.

Un autre cas encore plus sensible a refait surface ces derniers mois : celui de Fadi Saqr, ancien commandant des Forces de défense nationale, une milice progouvernementale mise en cause dans de nombreuses exactions, notamment dans les massacres de Tadamon qui ont fait plusieurs centaines de victimes en avril 2013 dans la banlieue de Damas. Le milicien a été vu dans le quartier, accompagné de forces de sécurité en février 2026, suscitant de fortes protestations des habitants du quartier.

L'ancien ministre de l'information, Hamza Al-Mustapha, a laissé entendre que l'homme bénéficierait d'une immunité après avoir ordonné à ses troupes de ne pas combattre à Damas face à l'avancée de l'opposition armée en décembre 2024. Alors qu'Amjad Youssef, l'un des exécutants d'un massacre à Tadamon ayant fait 41 morts, va être jugé, Fadi Saqr est toujours en liberté. « Je serai l'une des premières à témoigner s'il y a un procès », lance Mouna Karabache, une activiste du quartier, qui a perdu 14 membres de sa famille dans les massacres.

« Les miliciens des Forces de défense nationale ont enlevé dans la rue mon mari, toujours porté disparu, et ont tué mon frère devant sa porte. Tous ceux qui ont commis les massacres étaient connus du quartier et Fadi Saqr était leur supérieur hiérarchique. Il ne doit pas pouvoir dormir tranquille tant qu'il ne sera pas condamné », jure-t-elle, assise dans un vieux canapé des locaux des Comités de coordination de Tadamon, un groupe local qui a documenté les atrocités. « Nous savons déjà que Fadi Saqr est coupable, il doit vite être arrêté et jugé. Si nous le trouvons en premier, nous nous en occuperons nous-mêmes », menace Mouna Karabache, le regard défiant.

Le site archéologique de Tipasa : L'UNESCO salue les efforts de l'Algérie pour la préservation

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a salué les efforts déployés par l'Algérie pour la préservation du site archéologique de Tipasa, inscrit sur la liste du patrimoine mondial, et ce lors de la 48e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, tenue à Busan, en Corée de sud.

Le ministère s'est félicité de "la décision du Comité du patrimoine mondial concernant le rapport technique sur l'état de conservation du site archéologique de Tipasa", et ce, après l'adoption, à l'unanimité, d'une décision comportant une reconnaissance explicite des efforts déployés par l'Etat algérien afin d'assurer une gestion efficace et durable du site et de protéger les éléments matériels et immatériels portant l'authenticité de ce monument exceptionnel", précise un communiqué.

L'élaboration par l'Algérie du plan de gestion du site pour la période 2025-2030 a également été saluée par le Comité qui a estimé que sa mise en œuvre effective constitue "un socle solide pour la gestion du site et la préservation de sa valeur universelle exceptionnelle".

Par ailleurs, le ministère a réaffirmé "son engagement à mettre en œuvre les recommandations techniques contenues dans cette décision et à soumettre, d'ici le 1er décembre 2028, un rapport actualisé sur l'état de conservation du site et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces recommandations, au Centre du patrimoine mondial", soulignant que la protection du patrimoine national demeure "une priorité absolue reflétant l'identité algérienne et sa profondeur historique".

R.C

Box office : "Seven Dogs" a dépassé les 24,6 millions de dollars de recettes mondiales

Le film d'action saoudo-égyptien à succès "Seven Dogs" a rapporté plus de 24,6 millions de dollars au box-office mondial, renforçant sa position comme l'un des films arabes les plus lucratifs jamais réalisés, tout en poursuivant son exploitation en salles record au Moyen-Orient et sur les marchés internationaux.

Depuis sa sortie fin mai, le film a enchaîné les succès, notamment grâce à un démarrage record qui lui a permis de réaliser le meilleur week-end d'ouverture pour un film en langue arabe en Égypte. Dès son premier jour, "Sept chiens" a engrangé 25,2 millions de livres égyptiennes, établissant un nouveau record au box-office, avant de totaliser 131,4 millions de livres égyptiennes lors de sa première semaine d'exploitation sur le marché égyptien.

Ce thriller d'action figure parmi les productions en langue arabe les plus coûteuses jamais réalisées, avec un budget de production estimé à environ 40 millions de dollars.

Réalisé par le duo belgo-marocain de cinéastes Adil El Arbi et Bilal Fallah, connus pour la franchise Bad Boys, le film met en vedette les acteurs égyptiens Karim Abdel Aziz et Ahmed Ezz aux côtés d'une distribution internationale comprenant Monica Bellucci, Giancarlo Esposito, Salman Khan et Sanjay Dutt.

Seven Dogs suit l'agent d'Interpol Khalid Al-Azzazi (Ahmed Ezz), contraint de faire équipe avec le caïd Ghali Abu Dawoud (Karim Abdel Aziz), incarné par un puissant réseau criminel, afin de démanteler un système de distribution de drogue de synthèse mortelle dans toute la région. L'histoire se déroule dans plusieurs pays à travers une série de scènes d'action spectaculaires.

La production a également attiré l'attention internationale pour ses cascades, décrochant deux records du monde Guinness lors du tournage : celui de la plus grande explosion jamais filmée et celui de la plus grande quantité d'explosifs utilisée en une seule prise. Les scènes d'action ont été créées par 87Eleven, l'équipe de cascadeurs à l'origine de la franchise John Wick.

Au-delà de l'Égypte, le film a réalisé d'excellents résultats au box-office en Arabie saoudite, au Koweït et sur d'autres marchés régionaux, devenant l'un des films en langue arabe les plus rentables dans plusieurs territoires.

N.C

Festival Cinehill : Le film "Flies" de Fernando Eimbcke remporte le premier prix

L'édition 2026 de Cinehill (anciennement Festival du film de Motovun), qui s'est déroulée du 21 au 26 juillet à Fuzine, en Croatie, s'est terminée avec la victoire du film "Flies", du réalisateur mexicain Fernando Eimbcke, qui a remporté le prix suprême : "le Cinehill Propeller".

Le jury, composé du producteur palestinien Maher Agbaria, de la productrice serbe Snežana van Houwelingen, de la réalisatrice monténégrine Marija Perović et du cinéaste croate Igor Šeregi, a accordé une mention spéciale à "15 and a Half", qui marque les débuts à la réalisation du Monténégrin Milivoj Obradović.

Le festival a également organisé une table ronde «Un regard souverain : deux décennies de cinéma monténégrin», ainsi qu'une conférence sur «Comment faire un succès régional», avec la participation de cinéastes, de producteurs représentant la Croatie, la Serbie, la Slovaquie et le Monténégrin.

Le court métrage de Manuela Martelli, "The Meltdown", présenté dans la section Un Certain Regard, a remporté le prix FIPRESCI, tandis que la réalisatrice suisse Camilla Surdez a décroché le prix CineCorto du meilleur court métrage grâce à "L'avant-poste 21". Quant à la compétition croate de courts métrages, le prix CroCorto a été attribué à "Remember That I Carry You" d'Ana Predan.

Cette année, le prix Cinehill Maverick, un prix honorifique traditionnel récompensant les cinéastes qui repoussent les limites avec audace et développent une vision cinématographique singulière, a été décerné au réalisateur suisse-autrichien Edward Berger.

Le prix des 50 ans, qui célèbre les vétérans ayant marqué le cinéma régional, a été remis à l'acteur Zijah Sokolović, né à Sarajevo. Le prix Minicore a été attribué à Renato Antić.

Le festival de cinéma Cinehill Motovun est l'un des événements cinématographiques les plus populaires et les plus importants de Croatie, et l'un des festivals les plus réputés d'Europe du Sud-Est consacrés au cinéma d'auteur international. Depuis plus de vingt ans, il offre également une vitrine au cinéma indépendant européen à travers le prisme croate.

LE FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

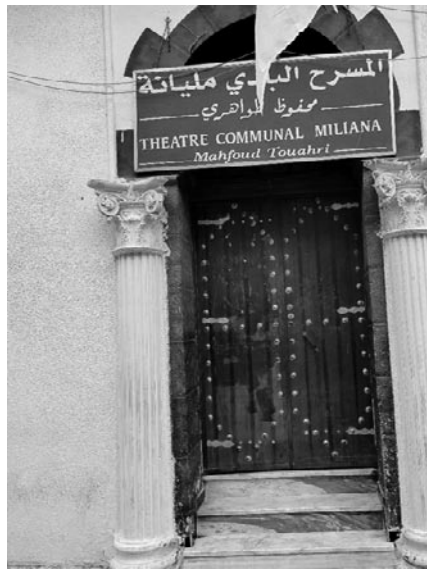
La ville de Miliana accueille les éliminatoires régionales de la 57ème édition

Vingt troupes théâtrales, de plusieurs wilayas du pays, participent aux éliminatoires régionales qualificatives pour la 57e édition du Festival du théâtre amateur de Mostaganem.

La ville de Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla, accueillera les éliminatoires régionaux du 57e Festival national de théâtre amateur de Mostaganem, du 30 juillet au 2 août 2026, au Théâtre municipal de Miliana, communément appelé Théâtre Mahfoud Touahri.

Il est l'un des plus importants repères culturels de cette ancienne cité historique d'Algérie.

Selon les organisateurs, les épreuves promettent d'être un événement culturel et artistique majeur pour l'objectif d'encourager le mouvement théâtral amateur et d'offrir aux jeunes troupes théâtrales l'opportunité de prendre part à cet événement et de mettre en valeur leurs créations artistiques.



Ces épreuves de qualification sont organisées par le Festival national de théâtre amateur de Mostaganem, en coordination avec la Direc-

tion de la culture et des arts d'Aïn Defla et le Théâtre régional "Tayeb Cherif Mohamed" d'Aïn Defla, avec la participation de 20 troupes

et associations de théâtre, représentant plusieurs régions du pays, qui concourent pour obtenir leur carte de qualification pour la phase finale du festival.

Le programme comprend cinq représentations théâtrales quotidiennes, interprétées par des troupes de Tiaret, Alger, Blida, Relizane, Boumerdes, Tissemsilt, Aïn Defla, Laghouat, Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbès et Oran.

Créé en 1967, le Festival de Mostaganem est le plus ancien rendez-vous théâtral du pays. En près de six décennies d'existence, il s'est imposé comme une référence pour la formation des praticiens du quatrième art, un espace où les jeunes talents se révèlent, où les expériences artistiques se confrontent et s'affinent, et où se perpétue une mémoire vivante du théâtre algérien.

R.C

Festival du film de femmes de Gaza : "Des femmes qui créent la vie à partir de la mort" à la 2e édition



La 2e édition du Festival international du film de femmes de Gaza a officiellement lancé sa tournée promotionnelle à Rome ainsi que son affiche officielle dévoilée lundi 27 juillet. Le festival se tiendra du 26 au 31 octobre 2026, à Gaza.

En concomitance avec la Journée de la femme palestinienne, cette deuxième édition placée sous le slogan "Des femmes qui créent la vie à partir de la mort" s'annonce, selon son président et fondateur Ezzedeen Shallah, comme un vibrant hommage à la résilience féminine.

Réunissant des professionnels du cinéma et de films venus de Palestine et de divers pays du monde, le festival

rappelle que la cinématographie demeure un instrument incontournable pour défendre la mémoire, l'identité et la justice.

Au-delà des projections, le festival porte une ambition structurelle majeure : autonomiser les femmes palestiniennes de Gaza à travers un programme de formation cinématographique de six mois, mené en coopération avec le ministère palestinien de la Culture.

Encadré par des formateurs palestiniens, arabes et internationaux (provenant notamment d'Italie, du Royaume-Uni, de France, de Cuba et de Suède), ce programme entièrement gratuit offre un enseignement

pratique en écriture de scénario, réalisation, prise de vue, montage et production. A l'issue de ce parcours, les courts métrages réalisés par les participantes seront projetés lors de cette seconde édition et soumis à des festivals internationaux, transformant l'art en un véritable outil de transmission et de résistance culturelle.

Le festival, qui sert de plateforme culturelle et cinématographique dédiée à l'autonomisation des femmes et à la promotion des échanges culturels, accueillera également des longs et courts métrages de fiction ainsi que des documentaires abordant les questions des femmes du monde entier.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

Le Brent à 88,56 dollars le baril

Les cours du pétrole poursuivaient leur forte hausse hier, portés par les tensions géopolitiques internationales, qui ravivent les craintes d'éventuelles perturbations de l'approvisionnement mondial en brut. Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, s'appréciait de 5,32 % à 88,56 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, également pour livraison en septembre, gagnait 5,02 % à 83,23 dollars.

PRÉSERVATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIPASA

L'Unesco salue les efforts de l'Algérie

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a salué les efforts déployés par l'Algérie pour la préservation du site archéologique de Tipaza, inscrit sur la liste du patrimoine mondial, et ce lors de la 48e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, tenue à Busan (République de Corée), a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Le ministre s'est félicité de "la décision du Comité du patrimoine mondial concernant le rapport technique sur l'état de conservation du site archéologique de Tipaza", et ce, après l'adoption,

à l'unanimité, d'une décision comportant une reconnaissance explicite des efforts déployés par l'Etat algérien afin d'assurer une gestion efficace et durable du site et de protéger les éléments matériels et immatériels portant l'authenticité de ce monument exceptionnel", précise le communiqué. L'élaboration par l'Algérie du plan de gestion du site pour la période 2025-2030 a également été saluée par le Comité qui a estimé que sa mise en œuvre effective constitue "un socle solide pour la gestion du site et la préservation de sa valeur universelle exceptionnelle", ajoute la même source.

Par ailleurs, le ministre a réaffirmé "son engagement à mettre en œuvre les recommandations techniques contenues dans cette décision et à soumettre, d'ici le 1er décembre 2028, un rapport actualisé sur l'état de conservation du site et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces recommandations, au Centre du patrimoine mondial", soulignant que la protection du patri-

moine national demeure "une priorité absolue reflétant l'identité algérienne et sa profonde histoire".

RÉSEAUX SOCIAUX

La Gendarmerie nationale lance ses comptes officiels

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, sous l'appellation "Gendarmerie nationale algérienne", dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les ponts de communication avec les citoyens. A travers ces pages officielles sur les plateformes Facebook,

Instagram, et TikTok, le public pourra "accéder aux différentes activités et missions assurées par la Gendarmerie nationale, ainsi qu'aux communiqués officiels, outre les actions de sensibilisation", et ce, en vue de "fournir une information précise et fiable", selon la même source. "Le lancement de la chaîne officielle de la Gendarmerie nationale algérienne sur les plateformes Youtube et X sont en cours", précise le communiqué, ajoutant que "l'ouverture de ses deux chaînes sera annoncée prochainement, en tant qu'espace supplémentaire pour la diffusion du contenu médiatique, documentaire, et de sensibilisation". A cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie nationale appelle l'ensemble des citoyens à suivre ses comptes et à "recueillir les informations exclusivement via ses sources officielles, tout en évitant de se laisser entraîner par les fausses informations ou les pages usurpant l'identité de l'institution", a conclu le communiqué.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:04	21:17

Météo

Alger	31	Tizi Ouzou	30
Tiaret	33	Béjaïa	29
Constantine	29	Oran	30

ASTRONOMIE

Une éclipse totale de Soleil le 12 août prochain

L'éclipse totale de Soleil prévue le 12 août 2026 constitue l'événement astronomique le plus marquant de cette année. Il s'agit de la seule éclipse totale de Soleil observable dans le monde en 2026. Cette éclipse se distingue par une trajectoire exceptionnelle : l'étroite ombre de la Lune contournera le pôle Nord de la Terre, avant de traverser le Groenland, l'Islande et la péninsule Ibérique, offrant un spectacle saisissant au coucher du Soleil au-dessus de la mer Méditerranée. La phase de totalité atteindra une durée maximale de 2 minutes et 18 secondes dans l'ouest de l'Islande, tandis qu'elle durera moins de deux minutes dans la majeure partie du nord-est de l'Espagne. Les phases partielles de l'éclipse s'étendront de 15h34 à 19h57 (UTC), avec un maximum prévu aux alentours

de 17h45 (UTC). L'éclipse totale touchera la Terre près de la côte arctique, à l'est de la Russie, à 16h58 (UTC). Son ombre poursuivra ensuite sa course vers le Groenland, l'Islande et le nord-est de l'Espagne, avant de disparaître au coucher du Soleil au-dessus de l'île espagnole de Majorque. L'éclipse partielle sera également visible dans de vastes régions de l'Europe, du nord-ouest de l'Afrique ainsi que dans une partie de l'Amérique du Nord. La durée totale du phénomène, toutes phases confondues, sera d'environ 4 heures et 23 minutes. Les spécialistes rappellent qu'il est indispensable de porter des lunettes de protection spécialement conçues pour l'observation des éclipses lors de l'observation de la phase partielle, afin de préserver la vue.

MÉTÉO

Nouvelle vague de chaleur à partir de demain

Les services de l'Office national météorologique ont annoncé une hausse progressive des températures ainsi que le retour d'une vague de chaleur qui touchera les wilayas du centre et de l'ouest du pays à partir de demain vendredi. Selon les prévisions de ces services, les températures devraient atteindre entre 42 °C et 44 °C dans les wilayas du centre et

de l'est. Cette vague de chaleur devrait durer de deux à trois jours et sera particulièrement intense le long de l'axe reliant Relizane, Chlef et Ain Delfa. Quant aux wilayas de l'est, elles connaîtront une hausse progressive des températures à partir de lundi prochain, avec des maximales comprises entre 40 °C et 44 °C.

MÉDÉA

Le 67e anniversaire du martyr du colonel Si Tayeb El Djeghlali" commémoré

Les autorités locales de la wilaya de Médéa, en présence de la famille révolutionnaire, ont commémoré, hier, le 67e anniversaire du martyr du colonel Bougasmî Tayeb, dit « Si Tayeb El Djeghlali », commandant de la sixième wilaya historique durant la Guerre de Libération nationale.

La cérémonie de commémoration a été présidée par le wali de Médéa, Djilali Doumi, en présence des membres de la famille révolutionnaire aux niveaux local et national, ainsi que des représentants des institutions officielles et de la société civile. À cette occasion, les participants ont rappelé le riche parcours militant du martyr "Si Tayeb El Djeghlali", considéré comme un modèle de courage, de loyauté et de dévouement au service de la patrie. Ils ont souligné que cette commémoration s'inscrit dans le devoir de préserver la mémoire des martyrs. Les organisateurs ont également indiqué que la préservation de l'héritage des artisans de la Révolution constitue un devoir national, contribuant à renforcer la conscience historique ainsi que les valeurs d'appartenance et de fidélité chez les jeunes générations. Cette commémoration s'inscrit dans le ca-



dre des efforts visant à préserver la mémoire nationale, traduisant la fidélité de l'Algérie aux sacrifices de ses valeureux martyrs et sa volonté constante de consolider les principes de la Révolution de Libération.

Le martyr est né en 1916 dans le village d'Ouled Turki, commune d'El Omariya, wilaya de Médéa. Issu d'une famille conservatrice, il a mémorisé le Saint Coran et appris la langue arabe ainsi que les sciences religieuses. Il a entamé son activité politique au sein du Parti du Peuple Algérien (PPA) en 1937, où il s'est vu confier des missions d'organisation dans les régions d'El Omariya, Berrouaghia et Médéa.

À la suite du Congrès de la Soummam, il a progressivement accédé à des responsabilités au sein de la direction de la quatrième wilaya historique. Il fut d'abord le premier commandant de la deuxième région, avant d'être chargé, en 1958, d'une mission d'approvisionnement en armes depuis la Tunisie. En 1959, il fut nommé membre du Conseil de commandement de la sixième wilaya. Après le martyre de Si El Haouès, il lui succéda à la tête de la sixième wilaya en mars 1959. Le 29 juillet 1959, il tomba au champ d'honneur à Dar Chioukh (wilaya de Djelfa), en compagnie de plusieurs de ses compagnons d'armes.

AVIS DE DÉCÈS

Inna lillah wa inna ilayhi raji'oun

La famille Abderrahim, profondément attristée, a l'immense douleur de faire part du décès du **Docteur Rabah Abderrahim** survenu à Paris le 26 juillet 2026.

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ainsi que les familles Abderrahim, parents et alliés, prient tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée pour le défunt. La prière funéraire (Salat-al janazah) a été accomplie hier, mercredi à Orly Ville (France) suivie de l'inhumation au cimetière musulman. Qu'Allah, le tout puissant lui accorde sa Sainte Miséricorde, l'accueille en son vaste Paradis et prête à sa famille courage et patience.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons

INCENDIES DE FORÊTS

Le CRA lance une vaste opération de solidarité avec les sinistrés

Le Croissant-Rouge algérien a lancé, hier, une vaste opération de solidarité en faveur des familles affectées par les récents incendies de forêt qui ont touché plusieurs wilayas du pays, a indiqué un communiqué de l'organisation. Cette opération, qui prévoit la distribution de 800 appareils électroménagers ainsi que de 4 430 unités de matelas et de couvertures, vise à contribuer à la satisfaction des besoins essentiels des familles sinistrées afin de

les aider à retrouver progressivement une vie normale. Dans son communiqué, le Croissant-Rouge algérien a précisé qu'il poursuit, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, les autorités locales, ainsi qu'avec le soutien des entreprises économiques nationales, ses interventions de terrain destinées à appuyer les efforts des pouvoirs publics dans la prise en charge des familles touchées par les récents incen-

dies ayant affecté plusieurs wilayas du pays. Cette action s'inscrit dans le cadre de sa noble mission humanitaire et de son engagement national constant au service de la patrie et des citoyens. Le Croissant-Rouge algérien a ajouté que ses actions sur le terrain se poursuivront, en coordination permanente avec les autorités publiques, jusqu'à l'achèvement complet de la prise en charge de l'ensemble des familles sinistrées.